



Debout les **PARAS**

N°268 LE JOURNAL DE L'UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES • JAN. FÉV. MARS 2024



LES PARAS FRANÇAIS EN BRETAGNE **PRÉLUDE DU JOUR J**

11^e BP une nouvelle ère stratégique



Na San et les bases aéroterrestres



Congrès 2024 à Orléans



CONSIGNES DLP À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT

> RÉDACTION



Pierre MAZÉ
Rédacteur en chef



Paul VILLATOUX
1^{er} Assistant



Yves JUBAULT
2^{ème} Assistant

Union Nationale des Parachutistes,

Association reconnue d'utilité publique. Décret du 11 septembre 1978. Association indépendante de toute attache politique ou confessionnelle, article 1 des statuts. Affiliée à la Fédération André Maginot sous le numéro 250. 76 rue Marc Sangnier, 94700 Maisons-Alfort
Tél. 01 40 56 06 67

Mèl : administration@union-nat-parachutistes.org

Site : www.union-nat-parachutistes.org

Debout les Paras n° 268

Publication trimestrielle de l'UNP
offerte gratuitement à tous ses membres
Commission paritaire 0626 A 84994 du 30/06/2021
Tirage : 10 000 exemplaires

Directeur de Publication : Général (2S) Vincent GUIONIE

Rédacteur en chef : Pierre MAZÉ

59, rue de Dinard - 35730 PLEURTUIT

Tél. 06 87 38 02 53

Mèl : redachefdlp@union-nat-parachutistes.org

Publicité et Adhésions

76 rue Marc Sangnier - 94700 MAISONS-ALFORT

Tél. 01 40 56 06 67

Conception / mise en page / impression

Regi'Arm-Editions Memorabilia

24 rue Clément Ader ZAC de la Clé Saint-Pierre

91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Voici le nouvel assistant au rédacteur en chef du DLP qui prendra ses fonctions à compter du DLP 269.

Yves JUBAULT

Adhérent UNP section 540 Briey, BP 357 097, né le 10 janvier 1955, il termine sa carrière militaire avec le grade d'adjudant-chef, intendant auprès du général gouverneur militaire de Metz, après avoir été gérant de mess dans diverses affectations...

Extrait de son CV de candidature aux fonctions d'assistant au rédacteur en chef du DLP en ses motivations et projets. Doté d'un grand sens de l'organisation et d'une solide connaissance du monde militaire, je désire évoluer au sein de l'UNP.

Je sais m'intégrer sans difficultés dans de nouveaux contextes de travail grâce à un véritable esprit d'équipe et à d'excellentes capacités d'écoute et de communication.

Il débute sa carrière au 1^{er} RCP, puis continuera son parcours au GLA, à l'ENSOA, au 39^{ème} EACA, au 3^{ème} RHC, effectuera un séjour au BIMA en Côte d'Ivoire puis en RCA et effectuera une Opex en Ex Yougoslavie.

> PHOTOGRAPHES

Voici les trois reporters officiels de l'UNP.
Ils ont priorité sur tous les photographes.
Laissez-les travailler en toute quiétude. Merci !



P. LE DROUMAGUET
Reporter chef



Xavier BOIRY
Reporter adjoint



Nicole MAIRE
Nouvelle
photographe

Les articles pour le prochain DLP 269 devront nous parvenir avant le samedi 15 juin 2024

Avec l'aval de vos présidents de section,
envoyez-moi vos articles par internet :

assistantdlp@union-nat-parachutistes.org

Tapez vos textes en Times New Roman 11

(au format WORD, odt, PAS de PDF ni de JPEG).

Mentionnez le numéro de la section et le sujet (exemple : UNP 350 DC DUPONT).

Le titre de votre article sera : "Section 350 - Ille et Vilaine" (pas "Section Bigeard" ... car il en existe plusieurs !)

POUR LES RUBRIQUES SUIVANTES :

Décorations (LH - MM - ONM), Nos peines et Vie des sections

Envoyez un texte d'environ 15 lignes maximum et une photo (facultative) et pour un texte qui dépasserait les 15 lignes, au vu de son intérêt probable pour tous, demandez l'aval de la rédaction.

Hors Vie des sections - Nos peines - Décorations,
les articles à but lucratif sont payants.

3,00€ la ligne (45 signes environ, espaces et ponctuation compris). - Insertion d'une photo : + 10,00€

Sans paiement d'avance, pas de parution. Avis de recherches gratuits. La rédaction se réserve le droit de refuser la publication d'un texte qui ne lui convient pas.

À LIRE IMPORTANT !

Pour la Rubrique Communiqués et Petites annonces gratuites Envoyez un texte succinct + 1 photo (facultative).

LES ANNONCES À BUT LUCRATIF SONT PAYANTES
(voir encadré ci-dessous).

TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Pour 2024, augmentation des tarifs de 100 € par rapport à 2022

2^{ème} de couverture : 1600 €,

3^{ème} de couverture : 1500 €,

4^{ème} de couverture : 1700 €.

Pages intérieures,

1 page : 1300 €,

½ page (horizontale ou verticale) : 900 €,

¼ page (horizontale ou verticale) : 600 €,

1/8 page (horizontale ou verticale) : 400 €.

Remise de 10% pour tout adhérent UNP



ÉDITO par le général de corps d'armée (2S) Vincent Guionie

Président de l'Union Nationale des Parachutistes



J'ai bien évidemment, en premier lieu, une pensée pour tous ceux qui ont franchi la portière une dernière fois et je ne doute pas que Saint-Michel les ait accueillis sous sa protection. Au nom de l'union nationale des parachutistes, je souhaite à leurs familles et à leurs proches mes sincères condoléances.

Beaucoup d'assemblées générales s'étant déroulées au cours de ce 1^{er} trimestre, j'adresse mes encouragements aux présidents et bureaux qui ont été confirmés ou élus pour un premier mandat. Je félicite plus particulièrement ces derniers pour avoir postulé à ces responsabilités, essentielles pour le fonctionnement et le rayonnement de notre UNP.

J'invite tous les abonnés à lire ce numéro particulièrement riche. Tout d'abord pour rendre hommage au rédacteur-en-chef actuel, Pierre Mazé, qui aura consacré de longues années à la réalisation de ce magazine qui reste la figure de proue de notre association. Il passera définitivement le témoin à l'occasion du congrès et une nouvelle équipe rédactionnelle, dirigée par Paul Villatoux, prendra le flambeau.

Ensuite parce qu'il évoque les grands événements qui vont ponctuer la vie de l'UNP d'ici l'été :

- Le congrès à Orléans, bien évidemment, où il nous faudra renouveler le conseil d'administration et au cours duquel nous commémorerons le 70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu et de la fin de la guerre d'Indochine. Nous avons pris le parti de parler ici plutôt des victoires qui ont ponctué cette campagne d'Extrême Orient et nous commençons par Na San.

- Les combats du 2^e RCP/4^e SAS en Bretagne dont l'engagement dès la veille du débarquement de Normandie est caractéristique de l'emploi des parachutistes. Les commémorations de ces exploits ouvriront de belle manière les célébrations du 80^e anniversaire de la Libération du sol métropolitain.

Aussi parce qu'il s'attarde sur certains aspects de la vie d'une figure emblématique de la famille parachutiste : le général Marcel Bigeard, cet enfant de France que rien ne destinait à la carrière militaire et qui devint un grand soldat par l'enchaînement des événements tragiques qui ont marqué sa génération. Il faut rester vigilant pour que son héritage fait de courage, de combativité, de fidélité, de dévouement à son pays, à sa terre natale et à tous ceux qui l'ont côtoyé ne soit entaché par quelques individus qui ne représentent qu'eux-mêmes et dont la principale motivation semble être de salir sa mémoire.

Enfin parce qu'il parle de l'actualité et de l'avenir de la 11^e brigade parachutiste dont chaque adhérent doit s'imprégner pour intégrer ce qu'est aujourd'hui un parachutiste. Cela me semble essentiel afin que nous appuyions de la meilleure façon possible ceux qui aujourd'hui portent les armes, continuent à représenter, au premier chef, l'esprit para et s'entraînent pour continuer à être prêts à sauter sur l'objectif ! Nous devons être leurs ambassadeurs et notre investissement doit aussi faire naître des vocations dans la jeunesse pour rejoindre les troupes aéroportées.

Par Saint-Michel, vivent les Paras !

GCA(2S) Vincent GUIONIE

Sommaire

02 L'UNP en action

04 Élections CA

05 Organisation

06 Congrès

08 Histoire

13 Histoire

16 La 11^e BP

23 Histoire

27 Communiqués

28 Communiqués/À l'honneur

30 Lecture

31 Jouons avec notre langue

33 Vie des sections

40 Nos peines

44 Boutique

Dates à retenir

Vendredi 14 et samedi 15 juin
Congrès UNP 2024 à Orléans

5 au 7 septembre
Saint Michel

ÉLECTIONS 2024 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 CANDIDATS SORTANTS RÉÉLIGIBLES POUR UN TROISIÈME ET DERNIER MANDAT.

CADIOT PASCAL – FROISSART BERNARD – HENNERICK DOMINIQUE – NAUDY JEAN RICHARD

¼ DE PAGE POUR CHACUN LEUR A ÉTÉ CONSENTI POUR SE PRÉSENTER (PAGES 4 ET 5 DU DLP 256 DE 2021)

5 NOUVEAUX CANDIDATS...



JUBAULT Yves

UNP 33201
BP : 357097
Section : 540 – Bassin de Briey
69 ans
Adjudant-chef – 1^{er} RCP

Motivation et Projets :

Je souhaite rejoindre le conseil d'administration afin d'être au plus près du décisionnel et de remplir ainsi avec sérieux ma fonction attendue au congrès d'Orléans d'assistant au rédacteur en chef du DLP.
Actuellement : DR Grand-Est



LANAVE Patrice

UNP 47079
BP : 407109
Section : 310 – Haute Garonne
65 ans
Adjudant-chef – 1^{er} RTP

Motivation et Projets :

J'accompagne mon président de section UNP partout dans les cérémonies patriotiques et je souhaite aujourd'hui accéder à des responsabilités d'un niveau supérieur.
Actuellement : sous-officier traitant des ressources humaines pour la réserve opérationnelle de 2^e niveau au 1^{er} RTP (Toulouse)



MARLOT Denis

UNP 50062
BP 501096
Section : 270 Eure
57 ans
1^{ère} classe – 3^e RPIMa de 1984 à 1987, deux séjours OM (RCA et Gabon) et une OPEX (Tchad)

Motivation et Projets :

La population de l'UNP 270 est vieillissante, ce qui n'est pas un cas isolé, et je souhaite apporter mon dynamisme et ma rigueur professionnelle afin de potentiellement redynamiser l'UNP à l'échelon local et national.
Être administrateur me permettrait d'œuvrer à continuer à porter les valeurs de nos couleurs et de notre passé.
Actuellement : salarié, assistant achats de l'IFP Energies nouvelles.



Paul VILLATOUX

UNP 46361
Membre ami
Section 340 – Hérault
53 ans
1995 : Service national à la BA 102 de Dijon-Longvic et au Service historique de l'armée de l'Air à Vincennes.
2013 : Parachutiste d'honneur de l'amicale

du 2^e RPIMa.
2016-2018 : Réserviste citoyen à la Brigade des forces spéciales Terre de Pau.

Motivation et Projets :

Issu d'une famille de militaires, j'exerce depuis bientôt trente ans la profession d'historien dans le monde de l'édition et de la presse spécialisée « Défense » et « Histoire militaire ».
Administrateur UNP je m'engagerai encore plus directement dans la promotion de notre association à travers, notamment, ma connaissance de tous les acteurs de la presse et de l'édition (auteurs, diffuseurs, distributeurs, imprimeurs, graphistes, agences photographiques). C'est pour moi une occasion de servir le monde parachutiste d'une manière différente et de lui rendre une partie de ce qu'il n'a cessé de m'apporter tout au long de mon parcours professionnel.
Actuellement :
Éditeur et rédacteur en chef – Groupe Régi Arm à Saint-Pierre-du-Perray, depuis 2012
Direction d'ouvrages en histoire contemporaine – Mémorabilia, Nouveau Monde Éditions, Textuel, La documentation française depuis 2005
Tuteur à l'École de Guerre/direction de mémoires et d'articles scientifiques au profit de stagiaires de l'École de Guerre (école militaire, Paris) depuis 2014
Membre du conseil scientifique du musée des parachutistes à Pau depuis 2022
Assistant au rédacteur en chef du DLP, je passerai rédacteur en chef à compter du congrès d'Orléans.



VALLET Jean-Marc

UNP 26532
BP : 523753
Section : 781 – Rambouillet
59 ans
Caporal au 9^e RCP

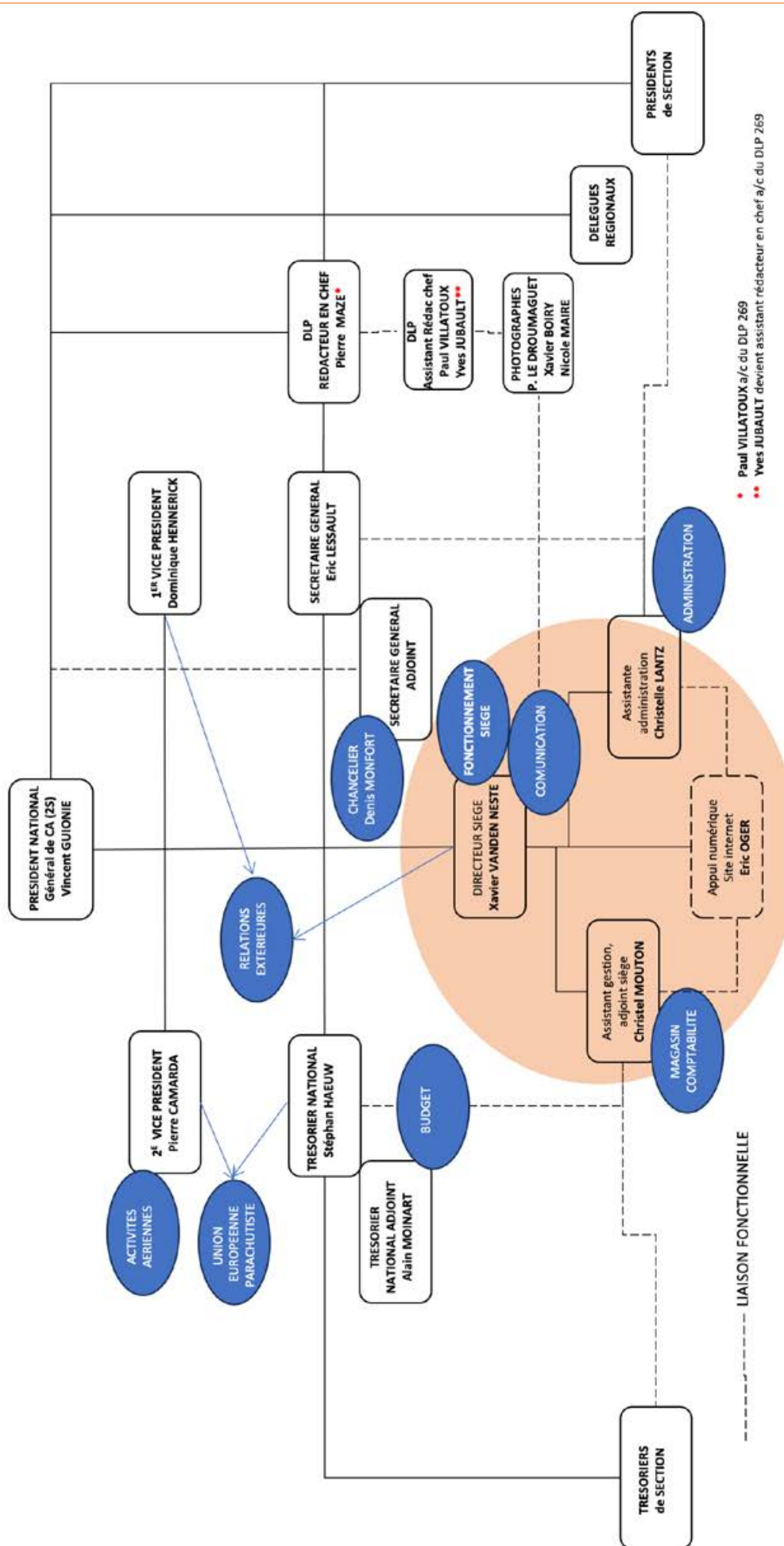
Motivation et Projets :

Président de la commission magasin de l'UNP de 2003 à 2006.
Administrateur UNP de 2006 à 2009, co-créateur du mérite UNP, créateur du memento des présidents de section – version 2009, co-créateur de la médaille du souvenir du 50^{ème} anniversaire de l'UNP. Secrétaire général adjoint pour un an en 2008.
Je souhaite participer à la promotion et au rayonnement de l'UNP, mais également à la représentation et à la défense des sections, notamment les plus petites d'entre elles.
Actuellement : Commandant divisionnaire de Police.

Conformément à nos statuts, le président de section vote pour sa section. Il dispose d'un mandat comportant un nombre de voix égal au nombre d'adhérents à jour de cotisation de sa section. Le vote sera effectué à l'issue de l'Assemblée Générale après présentation orale des candidats lors de cette même AG. Se présenter au CA c'est donc s'engager avec la disponibilité et les compétences requises.

Il y a 7 postes d'administrateurs à pourvoir, le 1/3 du conseil d'administration. Il y a 8 candidats. Si tous sont élus, c'est-à-dire ayant obtenu plus de 50% de voix, l'un d'eux sera placé en position de « suppléant ».

Organisation de l'Union Nationale des Parachutistes



ORLÉANS CONGRÈS DE L'UNP

14 & 15 JUIN 2024



VENDREDI 14 JUIN 2024

09h00 : Accueil des congressistes. Filtrage CO'MET

11h00 - 12h30 : Assemblée générale

13h00 : Repas

14h00 - 16h30 : Poursuite de l'assemblée générale, vote des présidents. En parallèle, accueil des invités conviés à la projection du film.

16h45 - 19h00 : présentation du contexte du film par le réalisateur Philippe DELARBRE, Le Sacrifice (90 mn) - témoignage Pierre FLAMEN.

20h00 - 23h00 : repas de prestige servi à table, animé par le « Chœur d'hommes » (UNP Centre)

SAMEDI 15 JUIN 2024

9h00 : Rassemblement à la Cathédrale d'Orléans

9h30 - 10h30 : Office religieux célébré par le Père A. NOUGAREDE et le Père F BLAIN du POËT, membres de la 450, animé par le Chœur d'hommes
Préparation des pelotons / Défilé avec la musique d'Orléans

11h00 - 12h00 : Parc PASTEUR
Cérémonie d'hommage aux combattants d'Indochine, dépôt de gerbes

12h30 : Retour au CO'MET
Aubade des Echos de BROSSILLON, (Cor de chasse)

13h00 : Repas de clôture

15h00 : Fin du congrès.

PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

14h00 : au départ du CO'MET, pour 40 personnes accompagnantes (non prises par l'AG) TRAM

BALADE SUR LA LOIRE ET VISITE DE LA MAISON DE JEANNE D'ARC À ORLÉANS. PRIX 15 EUROS, 14h30-17h. 2 groupes de 20 personnes en alternance sur les 2 activités suivantes :

- balade sur la loire
- visite de la maison de Jeanne d'arc (activité comprenant de la marche à pied)

Temps libre pour ceux qui ne participent pas à l'activité.

ORLÉANS CONGRÈS DE L'UNP 14 & 15 JUIN 2024

CO'MET (Centre Orléans Métropole)
PALAIS DES CONGRÈS
Rue du président Robert SCHUMAN



NB : UN BRACELET VOUS SERA REMIS À L'ENTRÉE DU CO'MET (À CONSERVER SUR SOI IMPÉRATIVEMENT)

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES REPAS (OBLIGATOIRE)

Règlement par chèque joint à l'ordre de l'UNP, accompagné d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse à retourner avant le 20 mai 2024

UNP-Congrès National 2024 - 76 rue Marc Sangnier - 94700 Maisons Alfort

Peuvent prendre part à ces repas les membres UNP, sympathisants et accompagnants

Section UNP.....

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Réserve :repas vendredi midi 37 euros =

Réserve :repas vendredi soir 42 euros =

Réserve :repas samedi midi 38 euros =

Total :

Réserve visite : x 15 euros (chèque à part)

IMPORTANT PRIVILÉGIEZ LES INSCRIPTIONS VIA VOS SECTIONS

Votre inscription doit comporter ce bulletin dûment renseigné, chèque(s) et enveloppe.
Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.
Les tickets seront exigés à l'entrée. ils ne seront ni repris ni échangés.

Parachutistes de la France libre à l'entraînement en Angleterre.



LE MAQUIS DE SAINT MARCEL, HAUT LIEU DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Dans le cadre de la préparation de l'opération Overlord en Normandie, les Alliés cherchent tous les moyens possibles afin de ralentir l'envoi de renforts vers les plages du débarquement après le Jour J. En Bretagne, près de 150 000 soldats allemands sont stationnés.

La présence de la résistance bretonne et sa situation favorable attire en 1943 l'attention des Alliés qui cherchent un site favorable afin de parachuter des armes et des équipements, voire des unités aéroportées. Un terrain est plus particulièrement retenu. Au sein d'une région boisée, bien que très isolée dans la campagne bretonne, il est facile à repérer d'avion, car il se situe entre une ligne de chemin de fer et la rivière l'Oust. Il est également éloigné des principales voies de communication. Le terrain situé dans la région de Malestroit est homologué par les Alliés sous le nom de code « Baleine » et, à partir de mai 1943, c'est une *DZ* (*drop zone*, aire de parachutage) qui reçoit de nombreux containers d'armes et de munitions.

Un message : « Les dés sont sur le tapis », diffusé le 4 juin par Radio-Londres, déclenche le Plan Vert. Il vise la

destruction des voies ferrées. Le Plan Violet, quant à lui, consiste à couper les lignes téléphoniques de l'ennemi. Enfin, le message « Il fait chaud à Suez », entendu le 5 juin, lance le Plan Rouge, c'est-à-dire des opérations de guérilla.

Dans le cadre de l'opération *Overlord*, les 500 hommes du 2^e régiment de chasseurs parachutistes (RCP) de la France Libre, baptisés les SAS en raison de leur appartenance à la brigade britannique du *Special Air Service*, ont reçu pour objectif de fixer les Allemands en Bretagne, afin d'empêcher ou de retarder l'envoi de renforts vers le front de Normandie. À cet effet, ils doivent, par des missions dispersées, saboter voies ferrées, lignes téléphoniques et télégraphiques et créer deux bases de repli avec l'aide de la Résistance.

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, 36 commandos appartenant au 4^e bataillon *Special Air Service* (SAS) français (futur 2^e RCP) sont parachutés en Bretagne. Ils sont répartis en quatre équipes comprenant chacune neuf personnels : deux sont larguées vers 0 h 30 près de Plumelec dans le Morbihan (opération Dingson) et deux sautent au-dessus



de la forêt de Duault dans les Côtes-d'Armor (opération Samwest). Leur mission est double : d'une part, empêcher les troupes allemandes stationnées en Bretagne de rejoindre le front de Normandie; d'autre part, armer et encadrer les maquis du Morbihan.

Les sticks des lieutenants Marienne et Deplante, suite à une erreur de pilotage, sont largués vers 23 h à proximité d'un poste d'observatoire allemand (le moulin de la Grée). Une partie du stick part à la recherche d'une malle, mais des Géorgiens (supplétifs allemands), alertés par l'observatoire, surgissent. Le caporal Bouétard et les 3 transmetteurs engagent le combat afin de couvrir les autres membres du stick. À cours de munitions, ils se résignent à se rendre. Bouétard, blessé, est achevé sur place, ses camarades sont faits prisonniers. Il est considéré comme étant le premier mort de l'opération Overlord (la section 560 l'a choisi pour parrain). Le second stick sera largué à 10 km de la DZ initialement prévue.

Ils seront suivis par 18 équipes de sabotage dans la nuit du 7 au 8 juin, chargées de détruire les installations allemandes, les lignes de chemin de fer, ralentissant ainsi l'envoi de renforts vers la Normandie. Il est prévu que le reste du régiment soit employé en Bretagne ou ailleurs en France en fonction de la situation.

Finalement, le projet d'un second débarquement planifié sur la côte morbihannaise près de l'embouchure de la Vilaine est abandonné. Cette décision est communiquée aux résistants par message radio et la dispersion des unités est aussitôt ordonnée.

Le 7 juin, les deux sticks se retrouvent à la ferme Jégo sur la commune de St Marcel où ils retrouvent le chef des FFI pour ce secteur, le commandant Morizur. C'est là également que, pour mener à bien les instructions reçues par

message de la BBC, le colonel Morice (Paul Chenailler), chef départemental des FFI, a demandé le 5 juin au bataillon FFI de Ploërmel-Josselin de se rendre sur zone, pour constituer la garnison d'un centre mobilisateur. Jusqu'au 18 juin, 160 parachutistes du 4th SAS vont les rejoindre,

Ils installent leur PC à la ferme de La Nouette, appartenant à la famille Pondard. Ils apprennent alors que des centaines de patriotes, dans toute la Bretagne, attendent l'ordre de se rassembler pour combattre l'ennemi. Et déjà ils sont très nombreux à arriver sur zone. Le lieutenant Marienne adresse un message radio au commandant Bourgoin, signalant la présence de 3 500 hommes sur place. Le 8, un premier parachutage largue de nombreux containers d'armes et un poste radio «Eureka», destiné à guider l'axe de largage des avions.

Le 10 juin vers 2 h, une trentaine d'hommes et du matériel sont largués sur la DZ «Baleine»; jusqu'au 18, ce seront 195 parachutistes qui rejoindront le maquis de St Marcel, plus quelques éléments des missions de sabotage évoqués précédemment. Le commandant Bourgoin, surnommé «le manchot», a sauté avec un parachute tricolore (cadeau des Anglais) adapté à son handicap. Des centaines de containers contenant armes et munitions destinées à équiper les maquisards sont largués par les avions Stirling. Chaque nuit, ce sont ainsi 150 à 200 containers d'armes et de munitions (soit 45 tonnes) qui sont largués et jusqu'à 700 containers le 13 juin. On estime que 4 000 résistants sont passés par Saint-Marcel pour y obtenir leur armement.

Ce 13 juin, le sous-lieutenant Bernard Harent est le premier officier tué. Vétéran des campagnes SAS en Lybie et Tunisie, il vient en aide à des maquisards accrochés à



Saut d'exercice pour un parachutiste de la France libre.

Le caporal Émile Bouétard.



Plumelec, neutralise plusieurs Allemands, mais un tireur embusqué l'abat. Le 17 juin, le lieutenant de La Grandière arrive également, avec 4 jeeps parachutées. Il s'agit d'une première, en opération. Elles sont équipées de trois mitrailleuses Vickers, une à l'arrière, et une double à l'avant. La nuit du 17 au 18, le général MacLeod, commandant la Brigade SAS, donne consigne à Bourgoïn d'éviter toute bataille rangée et de privilégier le combat par des actions de harcèlement à outrance, et de poursuivre l'armement des FFI.

La base de «Dingson» compte 3 bataillons de FFI encadrés par les paras, une compagnie de gendarmes, et toute la logistique appropriée à un tel rassemblement. Le dispositif de défense est ainsi articulé : bataillon Larralde face à St Marcel, bataillon Le Garrec au sud, bataillon Caro au nord et à l'ouest, et le PC au centre à La Nouette.

Les paras sont dispatchés entre ces bataillons, pour les encadrer. Ils ont même été rejoints par certains des leurs, largués auparavant dans le nord de la Bretagne. À noter la présence, au sein de ce maquis, des abbés Guyaudo et Jego qui deviendront des aumôniers parachutistes de légende.

Le camp s'étend sur 800 hectares et les Allemands sont informés des parachutages. Ils remarquent des mouvements de civils, l'absence des jeunes dans les bourgs avoisinants et décident de patrouiller vers St Marcel, tout en ignorant la taille réelle de ce qu'ils vont affronter.

Près du village de La Nouette, vers 4 h 30, deux voitures Citroën avec 8 soldats de la Feldgendarmerie de Ploërmel sont détruites par le lieutenant Marienne et ses SAS. La première par le para Pams avec un Piat, la seconde par la mitraille, mais un Allemand réussit à s'enfuir.

Alertés, vers 9 h, les renforts de la Wehrmacht surgissent, en provenance de Malestroit pensant avoir à faire à quelques maquisards. Pris sous le feu des fusils mitrail-

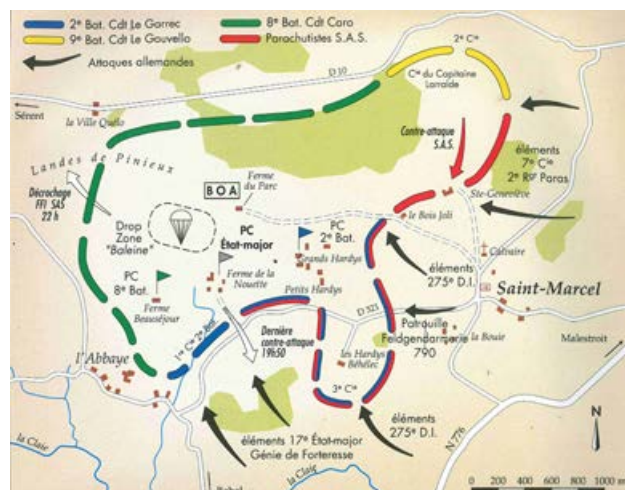
leurs, ils subissent de lourdes pertes. Deux compagnies investissent alors le village de St Marcel puis prennent la direction du campement français. Ils prennent pied dans la ferme du Bois-Joli avant qu'une contre-attaque les en chasse. Vers 10 h, les Allemands repassent à l'offensive, au nord de Bois-Joli et en direction du château de Sainte-Geneviève, appartenant à la famille Bouvard et qu'ils pensent être, en raison de sa taille, le PC des paras et des maquisards. Les trois jeunes garçons de cette famille servent d'agent de liaison aux défenseurs. Loïc, l'aîné, 15 ans, ne se sépare pas de sa carabine USM1.

Ses deux frères n'ont que 11 et 13 ans. L'ennemi est cette fois appuyé par des tirs de mortiers. Bourgoïn demande alors par radio aux Alliés des secours aériens immédiats.

À 14 h, l'ennemi reprend son offensive, renforcé par les fallschirmjäger de la division Kreta : paras allemands contre paras français. Les Géorgiens servant sous uniforme allemand finissent par atteindre le château, mais sont finalement immobilisés. En effet, vers 15 h 30, la chasse alliée intervient, des chasseurs-bombardiers mitraillent et bombardent les Allemands pendant près d'une heure, mettant en fuite les assaillants et leurs colonnes de renforts.

Cependant, après le départ des avions, l'attaque reprend, plus intense encore. La bataille est terrible. À 17 h 30, la ferme du Bois-joli tombe aux mains de l'ennemi et les Français doivent réorganiser leur dispositif défensif, en reculant de quelques centaines de mètres afin de se préparer pour la nuit. À 19 h, les SAS et les FFI reprennent l'initiative, reprenant les alentours du château, mais sans pouvoir atteindre la ferme du Bois-Joli.

Si dans un premier temps les jeeps ont servi à transporter les blessés, elles ont par la suite été utilisées pour harceler les flancs des assaillants. Le lieutenant Marienne se bat à pied, en jeep, galvanisant les jeunes maquisards



dont c'est l'épreuve du feu. C'est le type même du chef parachutiste. Blessé à la tête et couvert d'un bandeau de parachute blanc teinté de sang, il y gagna son surnom : le « lion de Saint-Marcel ». Mais les pertes sont sensibles ce jour-là dans les rangs du 2^e RCP : le sous-lieutenant Bres est tué, ainsi que les paras Casa, Adam, Ismard, Mollier, Schmidt, Vasseur et Malbert ; les lieutenants Lesecq, Marienne, Camaret et le capitaine Puech-Samson sont blessés. Les blessés légers continuent de combattre. Les paras ont perdu leurs 4 mortiers. Le caporal Diebold est fait prisonnier.

Le commandant Bourgoïn comprend qu'il sera difficile de tenir et, avant que l'encercllement ne soit total, il est décidé d'évacuer et de disperser les éléments vers les communes situées à l'ouest (Trédion, Josselin, Malestroit et nord de Vannes entre autres). Certains partiront vers Pontivy, d'autres vers les Côtes-du-Nord. Tous ont pour consigne de se terrer une dizaine de jours en attendant de nouveaux ordres. Le décrochage commence vers 20 h. 2 000 hommes s'évanouissent dans la nuit. Le capitaine Puech-Samson fait sauter les 3 tonnes d'explosif et de munitions de munitions encore en réserve. Le souffle le projette à une vingtaine de mètres et, bien que commotionné et déjà blessé à la cuisse, il parcourra une quinzaine de kilomètres dans la nuit. Les pertes ennemies (surévaluées selon certains historiens) varient entre 300 et 600 hommes hors de combat et les pertes françaises sont estimées à 42 (6 parachutistes SAS et 36 maquisards). Les blessés SAS et maquisards seront cachés et soignés dans les fermes et communes alentour. La clinique de la congrégation des Sœurs Augustines de Malestroit accueillera également de nombreux blessés. Lors d'une fouille allemande, certains ont même été déguisés en religieuses ou isolés sous prétexte de contagiosité afin d'échapper à la fouille. Pour ce comportement, la mère supérieure, Mère Yvonne Aimée, sera décorée par le général de Gaulle de la Légion d'honneur. La Maison des Augustines de Malestroit recevra la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de l'armée. La mère supérieure déclarera alors : « La Résistance je ne connais pas, nous avons fait la charité, c'est tout. »

Dans la journée du 19 juin, c'est un camp totalement vide que les Allemands découvrent. Par dépit, par vengeance aussi, ils exécutent les blessés qu'ils découvrent cachés



Parachutiste français en 1944.

Saut d'un parachutiste de la France libre peu avant de passer à l'action.

dans les fermes aux alentours. Ils font la chasse aux « terroristes », fouillant sans cesse les villages et les bois, arrêtant ou massacrant les isolés qui n'ont pas pu s'enfuir à leur approche, persécutant les populations civiles, torturant, assassinant.

Cette véritable chasse aux « terroristes » est lancée sans la moindre pitié par la Gestapo, la Milice, un escadron d'Ukrainiens et un bataillon de Géorgiens à la solde des Allemands. Les uns et les autres sèment la terreur parmi la population et se livrent à de terribles représailles. Ils brûlent les fermes, le village de Saint-Marcel est pillé et incendié après le combat, 40 personnes seront tuées et de nombreuses autres déportées. Les Allemands arrêteront tous les manchots du département en espérant cap-



turer Bourgoïn. À la suite de Saint-Marcel, d'autres bases importantes qui ont bénéficié de parachutages, comme Botségalo en Colpo, Kerusten et Malvoisin en Ploërdut, vont se disperser. Les accrochages entre les maquisards et les Allemands sont incessants. La libération du Morbihan est en marche. Le 12 juillet 1944, un peu moins d'un mois après l'attaque du 18 juin, un milicien nommé Zeller, aux ordres de la Gestapo, découvre, au village de Kérihuel, près de Plumelec, le poste de commandement de la cellule Dingson de Marienne nommé depuis capitaine. Capturés par ruse (Zeller ayant revêtu une tenue de para), ils sont tous fusillés (six parachutistes, huit résistants et trois fermiers). La ferme est incendiée et les corps seront retrouvés calcinés. Une stèle rappelle ce massacre.

C'est la triste fin du maquis de Saint-Marcel. Avec la bataille de Saint-Marcel, les Allemands découvrent l'existence de forces bien armées et encadrées, en relation permanente avec l'état-major allié, qui leur infligent des pertes sérieuses. Pour la première fois, l'armée allemande est tenue en échec. Ces maquis ont retenu huit divisions allemandes qui manqueront à la bataille du débarquement allié. Dès novembre 1944, le 41^e RI, régiment historique breton, dont la devise est *Hardi Bretagne*, sera recréé à partir des bataillons FFI locaux. Son drapeau porte d'ailleurs l'inscription : *Saint Marcel 1944*.

La stratégie alliée des grands maquis mobilisateurs, surtout quand ils sont en partie improvisés comme celui de Saint-Marcel, est un échec, mais la plupart des combattants sont parvenus à sortir de la nasse. Pourtant, la bataille de Saint-Marcel a d'importantes répercussions psychologiques, car elle montre, pour la première fois en zone nord, que la Résistance, armée et encadrée par des professionnels, peut tenir les Allemands en échec dans une bataille rangée. Les forces allemandes participant à la lutte contre les réseaux de résistance en Bretagne sont autant d'éléments qui ne sont pas envoyés en renfort en Normandie contre les Alliés.

Lors des combats pour la libération de la Bretagne, du 6 juin à août 1944, 77 parachutistes furent tués et 195 furent blessés, soit plus de la moitié de l'effectif du 4^e bataillon SAS français (450 hommes parachutés). Des volontaires FFI bretons recomposèrent l'effectif du bataillon

Le commandant Bourgoïn entouré de ses officiers.

Le maquis de Saint-Marcel à ses premières heures.

Parachutistes du 2^e RCP à Saint-Marcel.

alors entièrement motorisé lorsque celui-ci fut engagé sur la Loire (secteur Orléans-Nevers).

Le maquis de Saint-Marcel a marqué durablement la mémoire de la Résistance lors de la libération de la Bretagne et a grandement contribué au succès de l'opération Overlord. Une stèle rappelle ces douloureux événements. Depuis 1984, ce village est le siège du musée de la Résistance bretonne. Un important lieu de mémoire et d'histoire à vocation pédagogique, qui a été récemment rénové et actualisé sur le plan scientifique. En 2024, le 80^e anniversaire de ces combats devrait être commémoré en présence du président de la République.

Article rédigé par la section 560



<https://www.musee-resistance-bretagne.com/>
UNP 560

Sources :

Le maquis de St Marcel - Roger Leroux, édité par Ouest France - 1981

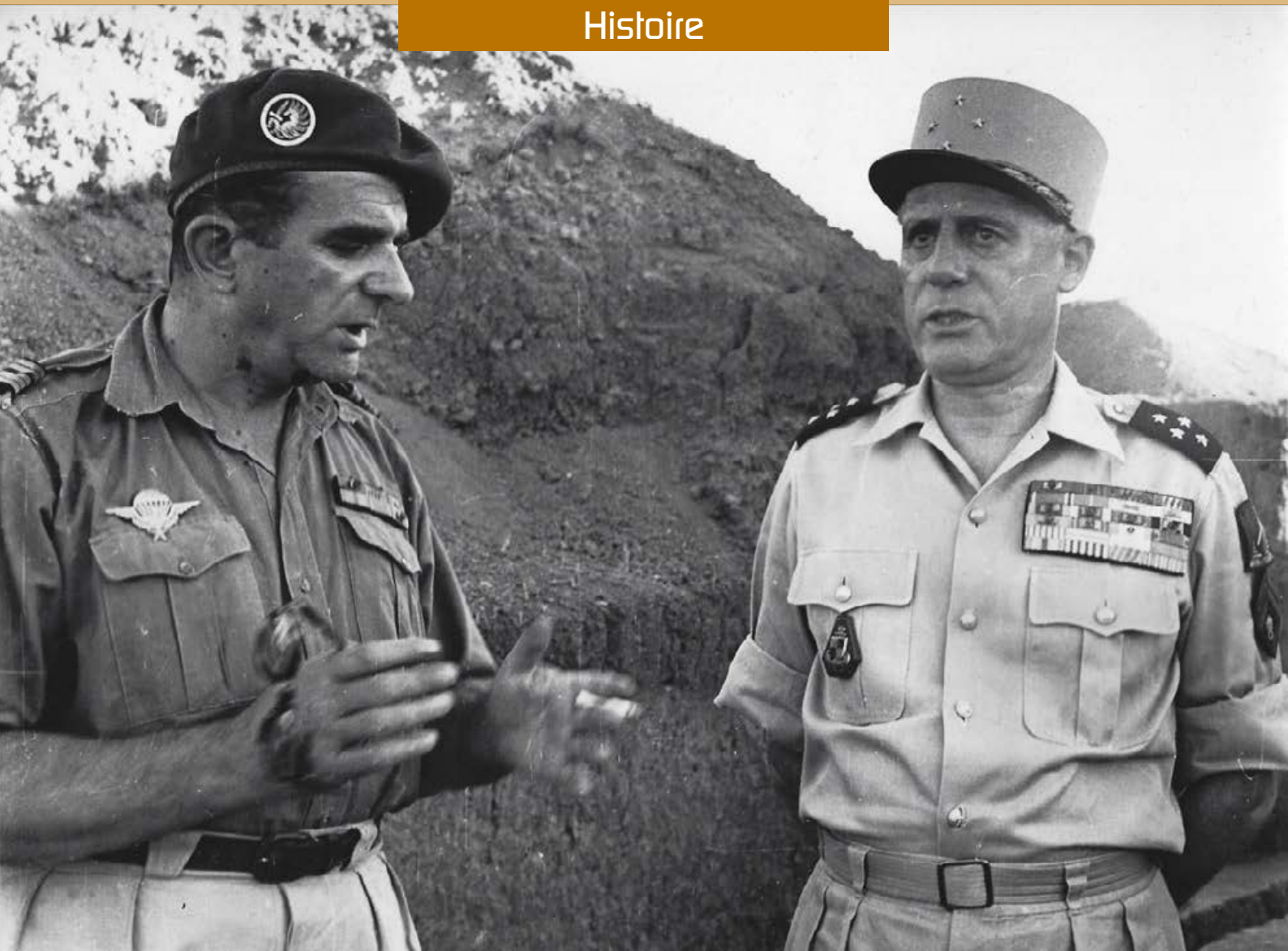
Les parachutistes SAS de la France Libre 1940-1945 - David Portier - 2004

Qui ose gagne - Henri Corta - SHAT 1997

Émile Bouétard, caporal dans les Free French Paratroops - François Souquet - 2006

Les compagnons du clair de lune - Henri Deplante - 1984

La liberté tombée du ciel - Henri Deplante - 1977



LA BATAILLE DE NA SAN, LE CONCEPT DES BASES AÉROTERRESTRES LES FRANÇAIS REMPORTENT UN GRAND SUCCÈS DÉFENSIF

À une vingtaine de kilomètres de Son La, dans la Haute Région tonkinoise, Na San, « petite rizière » en langue thaïe, n'est qu'un modeste village dans une étroite vallée de 5 à 6 kilomètres de long sur 2 de large, sur la route provinciale 41 (RP 41). Au printemps 1952, l'endroit est pratiquement resté à l'écart du conflit et n'est encore défendu que par un poste en bambou rudimentaire tenu par quelques supplétifs. Le site présente toutefois l'avantage de disposer d'une ancienne piste d'aviation en latérite, héritée de la période de l'occupation japonaise, aisément aménageable pour permettre le poser des Dakota. Au début de la grande offensive vietminh de l'automne 1952 en direction du pays Thaï, le commandement français décide d'y créer de toutes pièces une base aéroterrestre et d'y regrouper, pour les recueillir, les garnisons isolées des postes menacés de la région. L'idée est de constituer, à moins de 200 kilomètres de Hanoi, soutenu par l'aviation, un puissant complexe aéroterrestre, à la fois camp retrans-

À gauche, le colonel Gilles, qui commande le camp de Na San, s'entretient avec le général Salan.

ché sur lequel viendra se briser l'offensive du corps de bataille vietminh et base opérationnelle à partir de laquelle les unités pourront rayonner dans la région. L'opération Lorraine, lancée en amont à partir de la fin octobre, attire les troupes de Giap et les combats retardateurs des unités repliées du secteur de Nghia Lo fournissent aux Français le répit nécessaire pour commencer l'aménagement du site et y déployer par noria aérienne troupes et matériels. Les dernières semaines d'octobre et le mois de novembre sont activement consacrés à l'organisation défensive de la place (points d'appui extérieurs, tranchées, réseaux de barbelés, champs de mines, emplacements des pièces d'artillerie et des armes automatiques, mais aussi aménagement de la piste d'aviation, de magasins et dépôts



L'aérodrome de Na San en 1952.

enterrés, d'abris, postes de commandement, infirmerie, etc.), grâce à un imposant pont aérien. On compte certains jours autant d'atterrissages qu'à Orly à la même époque et c'est donc bien de sa piste d'aviation « daktable », qui permet jusqu'à quatre-vingt-dix rotations par jour pour apporter sur le site les 3 000 tonnes de matériels nécessaires à l'organisation défensive, les batteries d'artillerie et leurs lots de munitions et les 12 000 hommes aussitôt déployés sur les points d'appui (PA) et utilisés aux travaux d'aménagement du terrain, que Na San tire sa force. Le colonel (puis général) Gilles, nommé à la tête du Groupement opérationnel de la moyenne rivière Noire (GOMRN) et qui commande le site, multiplie les déplacements quotidiens et les inspections sur les secteurs des différents bataillons pour pousser à l'amélioration constante de l'organisation du terrain. Les sommets des collines qui entourent le site sont rasés en « tête de capucin », littéralement débarrassés de leur végétation pour éviter les infiltrations ennemies et faciliter les tirs repérés. Au total, plus de 1 000 tonnes de barbelés et 5 000 mines sont utilisées pour aménager les sept gros points d'appui de l'enceinte extérieure et les dix points d'appui de l'enceinte intérieure, tenus par neuf bataillons et un groupe d'artillerie de 105 à douze pièces, tandis que trois bataillons parachutistes sont maintenus en réserve d'intervention à la disposition du commandement. Il est sur ce point intéressant d'observer que la garnison de Na San offre une assez bonne image de la diversité du corps expéditionnaire avec ses bataillons thaïs, de légionnaires, de tirailleurs algériens et de tirailleurs marocains. Le Vietminh

attaque dans la nuit du 23 au 24 novembre 1952, dans le secteur du PA 8. Les assauts reprennent dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, avec l'attaque des PA 22 bis et 24 tenus par les 2e et 3e bataillons thaïs, puis au cours de la nuit suivante contre les PA 21 bis et 26, tenus par les légionnaires des 3e et 5e régiments étrangers. Les boï parviennent à s'emparer brièvement de ces points hauts, mais en sont chassés dès le matin par l'action conjuguée de l'aviation, de l'artillerie (5 600 obus tirés en une nuit) et des contre-attaques immédiates de la réserve d'intervention. Le 3 décembre, les attaques massives cessent et Giap, constatant la défaite de son corps de bataille principal, replie ses troupes.

En quelques jours, le Vietminh a perdu de l'ordre de 3 500 hommes. Les rotations aériennes se poursuivent pour réparer les défenses et poursuivre l'aménagement du site, qui dispose en permanence de cinq jours de réserves en vivres et de trois unités de feux en munitions d'infanterie. La presse métropolitaine parle alors du « Verdun de l'Indochine » et les visites de personnalités politiques et militaires se succèdent durant quelques semaines. La deuxième mission de Na San commence, puisque désormais les unités peuvent rayonner vers l'extérieur, en particulier sur la RP 41 en direction de Son La (sans toutefois dépasser une trentaine de kilomètres autour de la base). En février 1953, tirant les enseignements des résultats obtenus et en prévision de la prochaine offensive vietminh, le com-

LA 11^e BRIGADE PARACHUTISTE

UNE NOUVELLE ÈRE STRATÉGIQUE

À l'instar de nos précédents dossiers, celui-ci a été spécialement préparé pour les lecteurs de *Debout les Paras*. Il n'aurait pu voir le jour sans le travail et la disponibilité du personnel de la 11^e brigade parachutiste et notamment de son état-major qui nous a transmis le texte qui suit. Nous tenions à remercier tous les contributeurs et plus particulièrement le général Frédéric Danigo, commandant la 11^e BP.



CONTEXTE

À l'heure où la guerre refait brutalement partie de notre quotidien (Ukraine, Haut-Karabakh, Israël), l'armée de Terre ne peut ignorer l'hypothèse d'un engagement majeur dans un contexte de haute intensité.

Cette «nouvelle ère stratégique qui s'ouvre requiert et rend possible une adaptation profonde de l'armée de Terre»¹. C'est pourquoi, consciente de ces enjeux nouveaux et s'inscrivant pleinement dans la démarche initiée par le chef d'état-major de l'armée de Terre, la 11^e BP a saisi l'opportunité d'actualiser ses propres réflexions pour prendre une part active à ces évolutions. Le document de prospective «BP 2030» constitue désormais le cadre de référence et de cohérence de l'ensemble des travaux de la brigade.

S'appuyant sur des retours d'expérience variés, des enseignements tirés de l'Histoire du XX^e siècle et du conflit russo-ukrainien ainsi que derniers exercices majeurs auxquels la 11^e BP a participé (Falcon Amarante 2021, Manticores 2022, Orion 2023), ces travaux visent à proposer un modèle cohérent, tant sur les plans doctrinaux et RH que capacitaires.

ÉTAT FINAL RECHERCHÉ

Pour le CEMAT, cette «transformation vise à faire évoluer l'armée de Terre vers un modèle **de combat** qui privilégie l'acquisition de la **cohérence** avant la masse, et permet d'optimiser la **réactivité**, du quotidien jusqu'à l'engagement majeur»².

-S'agissant de la 11^e BP, les unités parachutistes de la brigade ne pourront répondre à l'ensemble des besoins opérationnels de l'AdT qu'en misant sur leur dualité d'emploi et de savoir-faire : d'une part en conservant une capacité à faire masse sur la ligne de contact (engagement sous blindage, en bénéficiant des atouts du combat collaboratif développés dans le cadre du programme SCORPION, au sein d'une division);

-d'autre part en garantissant la capacité à saisir ou reprendre l'initiative sur l'adversaire par un engagement dans la profondeur tactico-opérative du champ de bataille (engagement par la 3D, en autonomie et au besoin dans l'urgence).

Pour ce faire, il est souhaitable que la 11^e BP puisse bénéficier de certains matériels ou armements spécifiques (adaptations capacitaires marginales) visant à pallier certaines fragilités critiques, inhérentes à l'engagement des TAP (potentiel isolement, absence de blindage et d'une puissance de feu significative après la mise à terre).

Ce constat trouve un écho de poids dans la vision stratégique 2023, notamment à travers l'intention du CEMAT : «Je veux [...] poursuivre la modernisation des facteurs de puissance, avec un effort immédiat, sur de nouvelles capacités émergentes ou critiques (drones armés, défense sol-air, feux dans la profondeur, cyber, influence et champs immatériels).»³

Ainsi, en 2030, la 11^e BP se voit comme une brigade interarmes, légère, polyvalente, avec une vocation particulière pour l'engagement d'urgence, et détenant une apti-

La 11^e BP enchaîne, ces dernières années, les exercices de grande ampleur.



Cc1 Tslvadeller/11BP



tude renforcée au combat d'imbrication, après insertion par la 3^e dimension notamment grâce à une forte capacité antichar/feux indirects sur les arrières de l'ennemi.

ORGANISATION DE LA BRIGADE

Les principaux travaux ont porté sur la définition du format de la brigade en 2030, afin que l'armée de Terre puisse disposer d'un outil pleinement apte à mettre en œuvre un panel complet et cohérent d'options tactiques, «y compris loin de ses bases» et «dans une opération d'envergure [...] en entrée en premier.⁴»

1-Le PC de la 11^e BP

Clef de voûte de la brigade, l'état-major de la 11^e BP se doit ainsi de disposer de la capacité à se déployer en tout lieu, par aéro largage ou aérotransport, afin d'armer un système de PC numérisé de niveau 3 (au sein de la division ou en autonomie, sur la ligne de contact comme dans la profondeur).

Les conflits en cours nous montrent d'ailleurs à quel point la «survivabilité» des PC est un enjeu majeur. En effet, largement pris pour cible par les moyens aériens adverses (chasse, artillerie, drones, etc.), les PC doivent impérativement réduire leur empreinte électromagnétique, logistique, mais aussi humaine, pour espérer survivre sur un champ de bataille «transparent» où il apparaît de plus en plus difficile de se dissimuler. Pour cela, l'effort prioritaire est lié au Système d'Information et de Communication (SIC) et repose sur l'acquisition de moyens satel-

Parachutistes de la BP gagnant un A 400 M pour une séance de saut.

itaires⁵, gage d'une discrétion électromagnétique accrue (survivabilité), combinée à un gain certain en termes d'élongation (capacité à agir en autonomie et dans la profondeur).

2-Les régiments d'infanterie parachutiste (RIP)

À l'horizon 2030, les RIP auront aussi pu renforcer leurs principales capacités critiques et en premier lieu celles liées à l'appui feu au contact et au combat antichar.

En effet, la trame antichar des RIP devra avoir été réorganisée afin de compenser certaines vulnérabilités (blindage limité, voire inexistant, après mise en place par la 3D). Le renforcement de ces moyens garantira leur aptitude au combat d'imbrication (emploi massif de systèmes antichars portatifs et simples d'emploi, en complément du missile moyenne portée (MMP), successeur du MILAN).

À ce titre, les études actuelles s'appuient sur les retours d'expériences ukrainiens et portent sur des moyens antichars de courte portée (ACCP) de type NLAW ou Carl Gustaf produits par Saab®, déjà fournisseur des AT4CS (lance-roquette de 84 mm à usage unique).

Dans le même temps, les RIP continueront à garantir une réelle dualité d'emploi et de savoir-faire, en conservant une capacité à faire masse sur la ligne de contact. À ce

Le combat en zone urbaine fait régulièrement l'objet d'entraînements au sein de la BP

La 11^e BP recevra une quarantaine de véhicules de reconnaissance « Grizzly » d'ici 2030.

Les drones font aujourd'hui partie de la panoplie des outils à la disposition de la brigade.



titre, les premiers SERVAL sont en cours de déploiement au sein des RIP, notamment du 3^e RPIMa, premier régiment de la brigade à en être doté.

La livraison de ces véhicules tactiques permet à la brigade de développer sa capacité d'engagement sous blindage, en bénéficiant des atouts du combat collaboratif et de l'infovalorisation, atouts majeurs du programme SCORPION.

3-Le 1^{er} régiment de hussards parachutistes

Articulé autour d'un sous-groupement de renseignement au contact (SGRC), de deux escadrons de reconnaissance et d'investigation antichar (ERIAC) et de deux escadrons blindés (32 JAGUAR en 2030 contre 36 AMX10RC en 2023), le 1^{er} RHP aura renforcé sa capacité de combat dans la profondeur, sans pour autant renoncer à son aptitude à l'engagement par la 3^e dimension.

Dans l'hypothèse d'un engagement face à un ennemi à parité, qu'il soit motorisé ou blindé, disposer d'une telle aptitude au combat antichar et au renseignement dans la profondeur est gage d'autonomie pour la brigade. C'est la raison pour laquelle il est prévu la dotation en

GRIZZLY (issu du programme PLFS) au profit du SGRC et d'une partie des ERIAC afin de disposer d'une mobilité et d'une puissance de feu suffisante, par poser d'assaut. Des études sont également en cours afin de pouvoir bénéficier d'une dotation en véhicules plus légers, équivalent à ceux du programme VLFS.

Ces véhicules de combat tactiques viennent ainsi renforcer la capacité au combat motorisé dans la profondeur de la brigade, en complément des JAGUAR qui, quant à eux, garantissent la capacité à l'engagement, sous blindage, sur la ligne des contacts et en bénéficiant des apports du programme SCORPION en termes d'infovalorisation.

4-Le 35^e régiment d'artillerie parachutiste

Dans le but de pouvoir appuyer la brigade, le 35^e RAP doit être capable de délivrer des feux rapides, précis et puissants, et ce qu'il soit engagé sur la ligne de contact en version motorisée ou dans la profondeur en version légère, après une mise en place par la 3^e dimension.

À ce titre, le 35^e RAP s'appuierait toujours sur la complémentarité entre moyens «longue portée» avec le canon CAESAR et «moyenne portée» avec ses mortiers de



La 11^e BP est ouverte sur l'extérieur comme en témoignent les fréquents «voyages de presse» organisés.

Instruction des jeunes recrues du 35^e RAP sur le terrain.

120 mm. Néanmoins, il s'avère essentiel de compléter ces capacités par un moyen alliant mobilité et puissance de feu, tout en étant apte à la mise en place par saut et au combat dans la profondeur. À ce titre, la brigade étudie l'acquisition d'un équipement spécifique de type BUTHUS : un lance-roquette multiple portatif, encore en développement au profit des Forces Spéciales Terre, mais déjà très prometteur (RETEX ORION 2).

5-Le 17^e régiment de génie parachutiste

Le 17^e RGP restera, quant à lui, capable d'appuyer toute manœuvre défensive ou offensive de la brigade, en par-

ticulier en cas d'opérations de franchissement ou de bréchage. Il peut également se réarticuler et adapter sa chaîne de commandement afin de contribuer pleinement à la reprojektion de force depuis une base intermédiaire, grâce notamment à sa capacité à rétablir une zone de poser sommaire.

Mais l'effort principal portera sur l'offre d'une capacité de franchissement accrue, permettant l'appui à la mobilité d'une unité motorisée, mais également d'un échelon aéroporté qui chercherait à s'affranchir des contraintes posées par les coupures humides (NB : en moyenne une coupure humide tous les 20 km dans un pays comme

L'armement en dotation a été profondément renouvelé ces dernières années, qu'il s'agisse du HK-417F ou du Glock 17 Gen 5 FR.



l'Ukraine). Cette capacité a donc été densifiée en complétant ses moyens légers de franchissement (MLF) par des passerelles, mais aussi des moyens plus lourds permettant de faire franchir la gamme blindée motorisée SCORPION.

6-Le 1^{er} régiment du train parachutiste

Régiment d'appui à la mise à terre, le 1^{er} RTP est articulé autour de trois principaux pôles opérationnels : l'appui à la mise à terre, la livraison par air ainsi que la protection/appui aéroportuaire.

L'hypothèse de l'engagement majeur et du combat de haute intensité face à un adversaire à parité nécessite néanmoins une adaptation de sa capacité à la livraison par air (LPA) en développant des procédures et des technologies innovantes, afin de s'affranchir au mieux des stratégies de déni d'accès adverses.

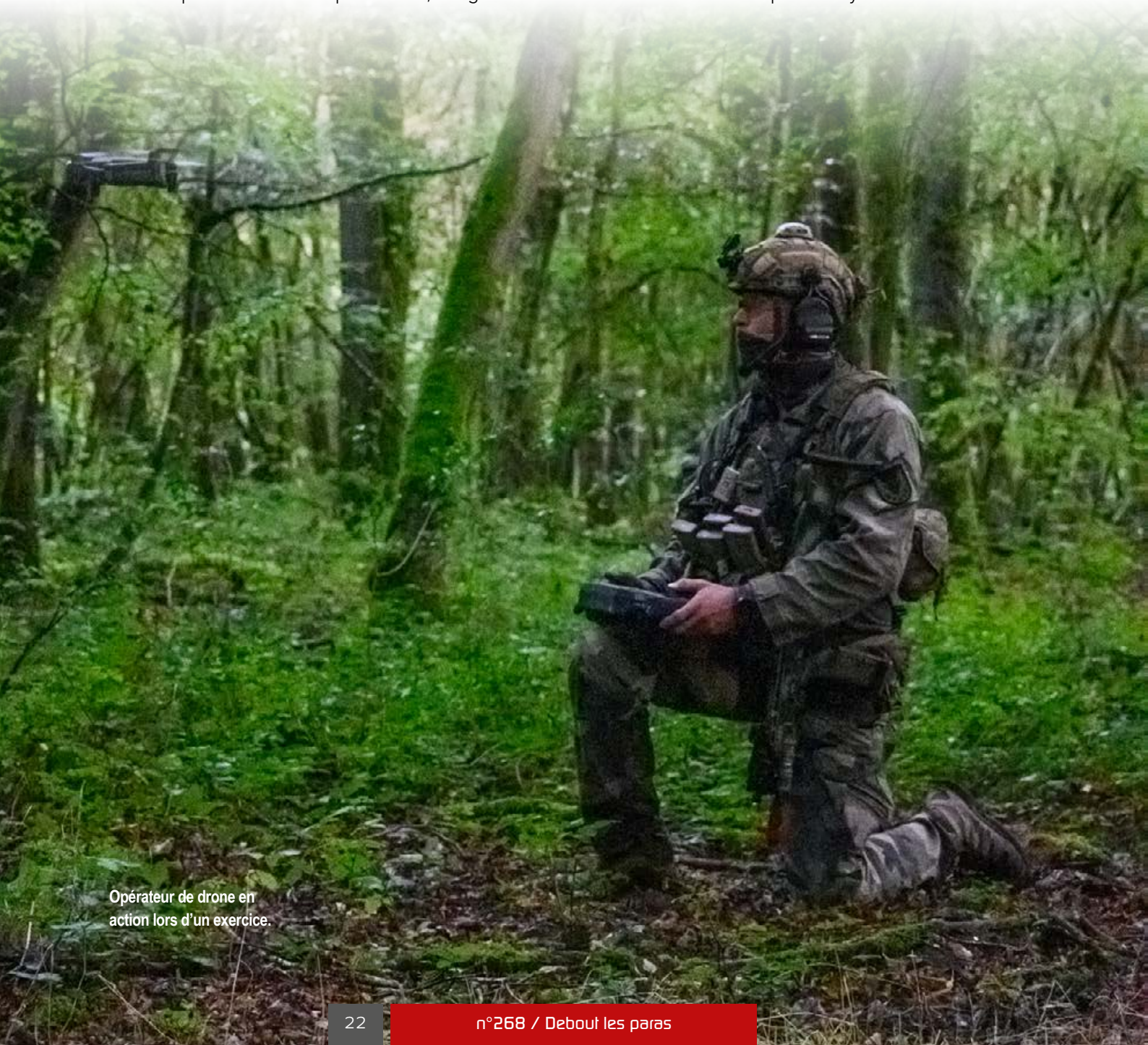
Ainsi, même si l'histoire démontre qu'aucune bulle A2AD n'est jamais totalement infranchissable, il s'agit de conserver la capacité à ravitailler par les airs, malgré le déni

d'accès auquel la 11^e BP sera presque systématiquement confrontée. C'est pourquoi il convient de se doter d'un moyen complémentaire au système de largage par gravité, qui permettrait de maintenir l'aéronef hors de portée des moyens de défense sol-air adverses.

À ce titre, l'attention de la 11^e BP s'est portée sur un planeur, vecteur logistique à usage unique largué par un moyen aérien classique et permettant d'infiltrer une quantité importante de fret sur une distance pouvant aller jusqu'à 100 km (dans le cas d'un largage à 8 000 mètres d'altitude depuis un aéronef de type C-130).

7-Le Groupement de Commandos Parachutistes (GCP)

Le GCP se doit de développer encore davantage ses capacités d'agression (trame antichar, acquisition de drones et de munitions téléopérées) ainsi que ses moyens d'acquisition du renseignement (recours à des capteurs abandonnés ou déportés). Enfin, il doit renforcer son aptitude à l'isolement dans la profondeur du champ de bataille, s'assurant une réelle capacité à s'y infiltrer et s'en exfiltrer



Opérateur de drone en action lors d'un exercice.

en contournant les capacités ennemies de déni d'accès, par la 3^e dimension (développement étudié de sa capacité au saut à très grande hauteur avec assistance respiratoire) et au sol, à pied et en véhicule (GRIZZLY).

8-Le Centre de Formation Initiale Militaire (CFIM) – 6^e RPIMa

Au quotidien, le CFIM/6^e RPIMa, appuyé par toutes les unités de la brigade, sait mobiliser toutes les énergies nécessaires à l'attractivité et la fidélisation de nos parachutistes : formations initiales et élémentaires modernisées, dans un parfait équilibre entre développement de la condition physique, force morale, sens tactique et expertise technique.

De plus, dans l'hypothèse d'un engagement majeur, le CFIM-6^e RPIMa détient toutes les capacités visant à agir sur la régénération de force. Il devient ainsi la cheville ouvrière permettant à la 11^e BP de disposer d'un rapport de forces suffisant et entretenu, qui ne repose pas que sur la technologie et sur les forces morales, mais aussi sur la masse (former plus vite et plus de volume pour compléter les pertes dans les formations).

9-L'École des troupes aéroportées

Grâce à un volet tactique et opérationnel densifié pour l'ensemble des stages et formations délivrés, l'ETAP contribue efficacement à la formation de tous les parachutistes de la brigade, mais aussi des Armées :

- formation initiale jusqu'à l'exécution de sauts en charge et de nuit;
- formation technique et tactique des cadres jusqu'à l'exécution de sauts en charge et en ordre de combat sur des zones de mise à terre difficiles;
- formation des spécialistes au saut opérationnel grande hauteur et très grande hauteur sur SMTCOPS jusqu'à l'exécution d'infiltrations sous voile de nuit;
- formation des largueurs et chefs-largueurs sur les ATT de nouvelle génération.

Les études en cours envisagent également la création d'une « école de milieu » à l'ETAP⁶ qui, à l'instar de ce qui peut déjà se faire dans les troupes alpines à l'école militaire de haute montagne (EMHM), permettrait le recrutement et la formation des sergents directs parachutistes, afin d'alimenter les unités de la 11^e BP en cadres solides et aguerris à la 3D, qui auraient réalisé leurs premiers pas au sein de la maison-mère des parachutistes.

La formation tactique délivrée sera focalisée sur les aptitudes particulières à détenir par un chef de groupe parachutiste, évoluant dans un environnement très spécifique (forte autonomie, isolement en milieu hostile...), mais aussi sur les compétences techniques à acquérir pour permettre d'emblée au jeune sergent de commander son groupe de saut avec une bonne autonomie (brevet para et qualification chef de groupe de saut; monitorat commando).

CONCLUSION

Afin de garantir sa réactivité et son aptitude à la projection dans la profondeur, la 11^e BP admet ainsi des limitations qui sont autant de risques consentis en fonction des en-



Cartes déployées au sein des structures provisoires servant de PC lors des exercices.

Lors des exercices, chargés de simuler des opérations réelles, les appareils de transmissions font l'objet de mesures de camouflage élaborées.

jeux de l'engagement. Elle doit cependant bénéficier de renforcements spécifiques afin de compenser certaines fragilités capacitaires : renforcement de sa trame AC, renforcement de ses moyens de renseignement au contact et dans la profondeur, densification de ses moyens d'appui feu et de DSA, renforcement de sa capacité de projection/reprojection de force, ainsi que de sa capacité à assurer en interne la formation de ses cadres. #

NOTES DE FIN

- 1 Vision stratégique 2023 du CEMAT.
- 2 Vision stratégique 2023 du CEMAT.
- 3 Vision stratégique 2023 du CEMAT.
- 4 Vision stratégique 2023 du CEMAT.
- 5 De type PRC ou BGAN avec antenne SatOnTheMove
- 6 Mandat du DRHAT à destination de la 11^e BP (juillet 2023).

Remise de la plaque de grand officier de la Légion d'honneur à Bigeard par le président de la République René Coty, le 14 juillet 1956.



BIGEARD AVANT BIGEARD

Qui ne connaît pas le général Marcel Bigeard, l'officier le plus décoré de l'armée française dont la bravoure et l'audace ont été célébrées par la presse du monde entier ? On ignore cependant souvent que celui qui se forgera par la suite une renommée de baroudeur légendaire fut, dans sa prime jeunesse, un simple employé de banque, un « parfait-rond-de-cuir » pour reprendre l'expression qu'il emploie dans ses mémoires. Pour mieux cerner cette époque méconnue, nous avons retrouvé des documents inédits acquis dans un lot lors d'une vente aux enchères et présentés ici pour la première fois.

C'est l'histoire d'un p'tit gars de l'Est devenu héros national... Né au cœur de la Grande Guerre, le 14 février 1916, à Toul, à proximité immédiate des tranchées, Marcel Bigeard est le fils d'un aiguilleur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est et d'une mère au foyer dotée d'un fort caractère, dont il avouera plus tard avoir hérité : « C'est elle qui portait la culotte, comme on dit. Elle n'était pas commode. Dure, mais juste. Il paraît que j'avais de qui tenir. Elle était exigeante, économe : à la maison, on ne faisait pas de festin tous les jours ; on mangeait souvent des patates à l'eau et des harengs

bouillis et, certains dimanches, un peu de viande. Ma mère n'avait qu'une idée en tête : acheter un bout de terre pour faire construire une maison bien à nous. Elle a fini par y arriver. »

UN « SAUTE-RUISSEAU »

Une mère particulièrement attentive aux résultats scolaires, exigeant de son fils qu'il soit « toujours premier ». Bigeard ira même jusqu'à confesser, peut-être un peu abusivement : « J'ai dit un jour que j'avais toujours trouvé plus facile d'affronter mes ennemis en guerre que ma mère quand j'étais môme. » Ses prédispositions pour le calcul mental vont presque naturellement déterminer son orientation quelques années plus tard.

En 1930, âgé de 14 ans, le jeune Marcel Bigeard achève ainsi son cycle d'études primaires supérieures, au collège Paul-Bert. Bardé du seul diplôme qu'il décrochera tout au long de sa carrière, le certificat d'études, passage obligé pour l'entrée dans la vie professionnelle, il devient coursier au sein d'une succursale de la Société Générale à Toul, rattaché administrativement à l'agence de Nancy. Chargé de faire des courses et de porter des lettres ou des colis, il doit chaque jour sauter les innombrables caniveaux des rues, ce qui lui vaut – à l'ins-



L'entrée de l'abbaye du Faubourg Saint-Èvre à Toul. C'est au fond de cette impasse que se trouve la petite maison des Bigeard construite par le père de Marcel, aiguilleur à la SNCF.

Gros plan sur la façade la Société générale à Toul, rue Chanzy. Bigeard, bien des années plus tard, s'enorgueillira d'y avoir « gravi tous les échelons : coursier, puis service des portefeuilles, service des coupons, service des titres ». Le directeur, M. Perriot, le considère alors « comme son fils ».

tar de ses condisciples – le sobriquet de « Saute-Ruisseau ». La France de l'époque est alors en proie à une crise économique et sociale de grande ampleur avec un chômage structurel de masse qui touche plus d'un million d'actifs dès 1936. L'impuissance des gouvernements et les scandales financiers, à l'instar de l'affaire Stavisky en 1934, semblent par ailleurs menacer les fondements mêmes de la IIIe République. Dans ce contexte bouillonnant, Marcel Bigeard demeure les pieds sur terre, convaincu que son avenir passe « par le travail et par l'effort ». Le jeune homme est peu porté sur le militantisme et ne participe à aucun meeting politique, préférant s'intéresser aux vedettes du sport d'alors, notamment le Lorrain – comme lui – Marcel Thil devenu champion du monde de boxe en 1932 ou le Bordelais Jules Ladoumègue, coureur de fond détenteur de nombreux records du monde.

UNE AMBITION... BANCAIRE

C'est à cette époque qu'il rencontre celle qui partagera sa vie jusqu'à son dernier souffle : Gaby, fille d'un voisin, de plus de trois ans sa cadette. « J'avais dix-sept ans, elle à peine quatorze ans. Nous habitions dans le fond de l'abbaye de Saint-Èvre à Toul. À l'époque, cette abbaye était boueuse, remplie de fumier, et certains bâtiments avaient été transformés en étables... » Les deux jeunes amoureux partagent la maison des parents Bigeard où le confort est réduit à sa plus simple expression : « Nous n'avions pas d'eau courante, les WC étaient au fond du jardin, nous tirions l'eau d'un puits et nous élevions des poules et des lapins dans une petite cabane à quelques mètres de la maison. »

Dans ses mémoires, Bigeard ne cache pas sa volonté de gravir rapidement les échelons sociaux grâce aux perspectives de progression offertes par son établissement bancaire où il aspire à « faire son trou ». « J'ai fait mon petit bout de chemin à la Société Générale. J'étais efficace dans le travail, car c'était mon tempérament. Je n'ai jamais aimé que les choses traînent en longueur, et j'avais déjà un bon contact avec les



gens. Avec les femmes surtout, qui me trouvaient "pas mal". Avoir les yeux bleus, les "châsses claires" comme disait Jean Gabin, il paraît que ça aide. »

De nouvelles sources nous permettent aujourd'hui de donner plus de consistance à ces propos. Le premier document a été rédigé le 26 juin 1956, à une époque où France-Soir et Jours de France n'hésitent pas à qualifier Bigeard – alors lieutenant-colonel – de « premier para du monde ». L'homme est au comble de sa gloire : grièvement blessé d'une balle au thorax le 16 juin 1956, dans les Nememtchas, il s'apprête à recevoir, le 14 juillet 1956, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur des mains du président Coty. C'est au cours de ce bref intermède que la Société Générale décide de lui manifester un « témoignage de sympathie et de haute estime » par la plume de son directeur général, Maurice Lorain. Ce dernier a pris de soin de consulter son dossier d'employé à la banque, permettant ainsi de dresser un portrait du jeune banquier qui n'est pas sans préfigurer le futur officier : « Travaille rapidement, a de la volonté, son dévouement est exceptionnel. Son caractère est bon, mais ferme ; obligeant auprès de ses collègues comme auprès de la clientèle, le contact avec cette dernière lui est agréable et sa méthode y réussit très bien. Cet excellent employé s'est révélé comme le meilleur élément de notre personnel. » En marge de l'un des feuillets du dossier, le directeur de l'agence de Nancy prend même soin de noter de sa main : « Sujet à suivre. »

Détail pour le moins extraordinaire, dans sa réponse à Maurice Lorain, l'officier auquel tous les honneurs ont été octroyés redevient le jeune employé de banque Bigeard, le « p'tit Marcel », écrivant à son directeur général : « En espérant ne jamais vous décevoir... »

L'INTERMÈDE MILITAIRE

Ce n'est assurément pas le fait du hasard si Bigeard ne cessera de répéter par la suite avoir vécu son départ pour le service militaire comme une insupportable corvée et un déchirement susceptible d'entraver sa progression de carrière. « En 1936, appelé pour le service militaire, si on m'avait demandé mon avis, j'aurais dit que je ne tenais pas à y aller. À vingt ans, j'avais mon boulot à la banque, j'avais Gaby qui avait seize ans et nous étions follement amoureux. J'étais parfaitement heureux. »

Affecté en septembre 1936 au 23^e régiment d'infanterie de forteresse (RIF) à Haguenau en Alsace, en avant de la ligne Maginot, il découvre la vie de caserne et ses contraintes : bâtiments gris et froids, dortoir à vingt-quatre lits, cheveux



L'entrée du quartier Aimé à Haguenau où stationne, en 1936, le 23^e régiment d'infanterie de forteresse. Le soldat Bigeard, avec « ses bandes molletières, son calot bleu, ses chaussures à clous », n'aime pas « l'ambiance ».

Le bâtiment où est installé l'état-major du régiment à Haguenau.



coupés ras, rassemblements, exercices, tirs, marches, bivouacs nocturnes, séjours d'acclimatation dans les casernes de la ligne Maginot... Une purge. « Je hais tout cela, n'ai commis aucun crime, pourquoi ce régime de bagnard ? » s'exclame-t-il, ajoutant : « Pour moi qui n'avais jusque-là que travaillé à la banque, le changement est brutal, radical même. »

Derrière l'homme, dont le physique s'adapte progressivement à ce régime militaire avec une passion nouvelle pour la pratique de la boxe, se cache encore le jeune Marcel, toujours désireux de faire plaisir à sa mère. C'est dans ce but qu'il suit le peloton d'élèves-caporaux dont il sort premier à l'examen. Pourtant, ne le jugeant pas assez conforme à « l'attitude militaire », son capitaine ne lui accorde que le droit de coudre un « galon » de première classe. Détail piquant : vingt ans plus tard, à l'occasion de sa remise des insignes de grand officier de la Légion d'honneur par René Coty, Bigeard aura l'occasion de côtoyer à nouveau son capitaine de 1936 devenu entretemps général. « Il me prendra par le bras en disant : "C'est moi qui ai eu l'honneur de former ce garçon"... On peut aisément imaginer combien j'ai savouré cet instant. »

L'APPEL DU DESTIN

Bigeard l'avouera sans difficulté plus tard : « J'ai été rendu à la vie civile en 1938, caporal-chef et antimilitariste, et je suis retourné à la Société Générale, où je travaillais depuis mes 15 ans. » Il aspire alors à devenir, dans un avenir plus ou moins proche, directeur d'agence à Nancy ou à Verdun. Un document présenté ici pour la première fois montre, à cet égard, l'empressement qui est le sien de retrouver la vie civile puisque dans une lettre datée du 13 juin 1938, plusieurs mois avant sa libération, il sollicite déjà son directeur d'agence afin de s'assurer de bien être en mesure de réintégrer la place qui était la sienne deux ans plus tôt : « Actuellement militaire, étant libéré en août prochain et désirant reprendre mon emploi à la Société Générale aussitôt ma libération, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre ma demande au siège et si possible me faire réintégrer le bureau de Toul. En vous remerciant à l'avance, recevez monsieur le directeur, les plus respectueuses salutations de votre futur dévoué. » Il obtient d'ailleurs satisfaction, retrouvant son uni-

vers familier : « À nouveau ma petite banque où je suis affecté au service des titres. Mes camarades sont encore présents, seul mon ancien directeur a été muté à Annecy. J'en suis très peiné, le considérant un peu comme un père qui avait su me conseiller, me faire travailler. »

Pourtant, sans s'en rendre compte dans les premiers temps, Marcel Bigeard a déjà beaucoup changé. Outre une certaine maturité, le service militaire lui a conféré une nouvelle assurance, mais aussi, insensiblement, des besoins qu'ils n'avaient pas auparavant comme celui de se dépenser physiquement. Il explique parfaitement cette mutation soudaine dans ses mémoires : « J'éprouve maintenant des difficultés à rester

Bigeard est détaché aux avant-postes à Oberseebach, qui comprend trois blockhaus pour canon. On y passe le temps comme on peut.



Bigéard (au centre) avec deux de ses camarades au sein du 23^e RIF.

Bigéard enfin lui-même ! C'est à Alger à l'automne 1943 qu'il devient « para », avant de sauter en août 1944 sur l'Ariège en tant que délégué militaire départemental et – déjà ! – chef de bataillon à titre temporaire.



Bigéard et la seule femme de sa vie : Gaby. Quelle n'est pas sa fierté dans ses mémoires de rappeler que celle qui « fricotait... avec le petit employé de banque... finira par être madame la Générale, madame le Ministre... ».



cloué à mon bureau neuf heures par jour, je manque d'air. Le travail était pénible à l'époque : servir les clients jusqu'à 16 heures, ensuite arrêter les comptes pour ne sortir qu'à 19 heures. »

Ce qu'il ne sait pas encore c'est qu'il vit là ses derniers mois de « calme » avant la tempête. En mars 1939, Bigéard est rappelé au sein du 23^e RIF à Haguenau où, volontaire pour les cours de perfectionnement, il est bientôt promu sergent. Il prépare même le brevet de chef de section, qui allait bientôt lui ouvrir les portes de l'école des officiers de réserve. Chef d'un poste sur la ligne Maginot à l'entrée en guerre, il préfère se porter volontaire pour les groupes francs. Le « gratte-papier » a définitivement réalisé sa mue.

Dès lors, et jusqu'en février 1960, Marcel Bigéard ne connaîtra pratiquement plus jamais le repos et la paix. Seul indice de continuité avec sa « vie d'avant » : une fidélité sans faille à la Société Générale. « Je suis entré à la Société Générale comme commissionnaire ou, pour parler plus franchement, comme "saute-ruisseau". Quatre-vingts ans plus tard, j'avais toujours mes comptes à la même banque, dans la même agence, et cela jusqu'à mon dernier jour. Quel client peut se vanter d'être plus fidèle que moi ? »

Paul Villatoux

Docteur en histoire, adjoint au rédacteur en chef de DLP

SAINT MICHEL 2024

En collaboration avec la mairie de Montceau-les-Mines, l'UNP mettra en lumière les actions des parachutistes de la France libre et notamment ceux du 3^e RCP/3^e SAS du commandant Château-Jobert, en complément de ce qui est déjà prévu autour de Sennecey-le-Grand par le 1^{er} RPIMa et l'association « qui ose gagner » avec lesquels l'UNP est en contact étroit.

Ces activités mémorielles (qui associent l'UNP et la 11^e BP) s'organisent autour des événements suivants :

5 septembre : études tactiques sur les lieux d'actions de combat menées par le 3^e RCP/3^e SAS (concernent UNP et 11^e BP, une cinquantaine de paras d'active, non ouvert au public) ;

6 septembre matin : participation aux cérémonies de libération de Montceau-les-Mines (musique et détachement d'honneur de la 11^e BP, délégations de l'UNP : environ 300 paras d'active et membres de l'UNP) ;

6 septembre midi : buffet pour les participants et des invités (salle des mineurs) ;

6 septembre après-midi : saut sur la DZ historique Hermine (Bresse sur Grosne) par les parachutistes de l'UNP en tenue d'époque avec le Noratlas de l'association Airborne Center - ouvert au public ;

6 septembre soir : dîner des participants avec invités (salle des mineurs)

7 septembre matin : conseil national de l'UNP suivi de la célébration de la Saint-Michel (fête des parachutistes) en l'église de Montceau-les-Mines, entre 200 et 300 membres de l'UNP - messe ouverte au public ;

7 septembre midi : déjeuner de la Saint-Michel (membres de l'UNP et invités) ;

7 septembre après-midi : conférence de monsieur David Portier sur les paras de la France Libre, salle de l'embarcadere, Montceau-les-Mines - ouverte au public, suivie de la cérémonie de la Saint-Michel, avec saut para de démonstration et officialisation du parrain de la section UNP de Digoïn au nom d'André Jarrot, ouverte au public ;

Dîner de la Saint-Michel (membres de l'UNP et invités).

RÉPONSE QUESTION DLP267

En réponse à la question posée page 19 du DLP 267 sur l'ordre donné ou pas de hisser le drapeau blanc lors du cessez le feu de Dien Bien Phu, Denis Garnier, section 780, nous répond.

En page 186 de «Pour une parcelle de Gloire» écrit par le général Bigeard, on y trouve le récit du colonel Jacques Allaire sur le cessez le feu de Dien Bien Phu, lignes 17 18 19 qui disent, écrit au Bic, sur une simple feuille de papier :

Pour Allaire, cessez le feu à 17h30. Ne tirez plus. Pas de drapeau blanc, Pauvre 6 ! Pauvres paras ! A tout à l'heure. Bruno.

Pour nous anciens soldats, pas historiens, nous recherchons non pas tant la VÉRITÉ de ce qui s'est passé mais «comment ils ont fait» et dans quelles conditions.

Aujourd'hui nos frères d'armes des OPEX écrivent beaucoup plus que précédemment. Ces témoignages sont primordiaux dans leurs diversité. La réalité de leur vécu n'est pas à remettre en doute, de la même façon que ceux qui racontent la remontée du Mékong mais malheureusement oralement.

«Ecrivez !» disait Bigeard.

CARNET ROSE NOS JOIES

Nina-Isis, née le 3 mars 2023 à Lyon, au foyer de Valérian et Noémie Barbazza, 1^{ère} petite fille d'Etienne Ploquin, présidente section 450,

Aloys, né le 29 juillet 2023 à Orléans, au foyer de Julie, 4^{ème} petit fils d'Alain Boulard, président honoraire de la section,

Eméo né le 26 janvier 2024 à Orléans, au foyer de Nicolas, 4^{ème} petit enfant de Jean Pierre Le normand, toujours de la section 450.

RAID PEDESTRE 2024

Mis en place par 4 associations :

-Association Troupes coloniales, représenté par son président : Steeve Thelamon.

-Nouveau vétéran, représenté par son président : Alexandre Jover.

-Vétéran Solidaire, représenté par : Leblais Myke

-Association invaincus, représenté par son président : Sébastien Breissan

Nous nous sommes donnés comme date de départ le 30 mai 2024 et date d'arrivée le 23 juin 2024, jour de commémoration pour nos blessés. L'objectif est de parcourir 637 km à pied en 24 jours, avec deux jours de repos complets sur le parcours, soit 26 jours de raid. Au cours de ce raid, nous serons amenés à rallier les régiments de la 9^{ème} BIMA et tout au long du parcours nous tenterons de lever des fonds, qui serviront à la mise en place d'un projet pour le soutien de nos blessés. Ce challenge est né pendant le dernier confinement, puis mis de côté pour une montée en maturité et réflexion sur le but final. En plus d'un défi sur le plan sportif et personnel, ce raid pédestre est aussi une bonne manière d'unir les hommes autour d'une réalité le syndrome post traumatique et nos frères d'armes tombés dans l'oubli de la rue. Il reste clair dans nos esprits que ce n'est que le premier d'une longue série. Le but de ce raid étant de faire connaître cette blessure au maximum et de collecter des fonds afin de les réinvestir dans un projet de maison d'accueil pour les vétérans touchés par le SPT et ayant tout perdu, se retrouvant SDF. Le but étant de les réaxer sur le chemin d'une vie sociale. A ce jour nous œuvrons déjà sur la mise aux normes de ce lieu, afin de pouvoir y accueillir des personnes et une deuxième maison annexe va être créée et ouvrira ses portes dans quelques mois. Dans cette annexe de « La maison du marsouin », nous serons en capacité d'accueillir 3 personnes. Nous avons déjà des connexions avec des psychiatres, entreprises et centres de formation dans l'attente d'œuvrer avec nous. Nous partirons du 3^{ème} RIMa, basé à Vannes et relierons le 1^{er} RIMa, basé à Angoulême, via le 11^{ème} RAMa, basé à Lande d'Oué, le 2^{ème} RIMa, basé à Champagné, le 6^{ème} RG, basé à Angers, le RICM, basé à Poitiers et donc finir sur Angoulême au 1^{er} RIMa. Nous avons découpé le raid en tronçons de 25 à 35 km au maximum par jour. Ce défi est ouvert à tout le monde, militaire d'active, réserviste, vétéran, au monde civil. Toutes personnes souhaitant se joindre à l'aventure seront les bienvenues. Pour nous c'est tout un symbole de fraternité et d'engagement pour nos frères et sœurs abîmés. Au cours de nos haltes nous aimerions rentrer en contact avec des associations d'anciens combattants et des élus. Ce but est double, trouver un endroit pour nos bivouacs, mais aussi pour un moment de recueillement devant les monuments aux morts, ce qui reste fondamentalement pour nous un devoir de mémoire. **Steeve Thelamon responsable du projet, steevetiwini@gmail.com et 07 61 07 52 68**

LE PRÉSIDENT EN RÉGION

Région Occitanie

Le 23 novembre 2023, à Castres, le président national, Vincent Guionie, accompagné du secrétaire général, Eric Lessault, a rencontré les sections d'Occitanie. Cette région de 13 départements, compte 11 sections UNP. Huit sections se sont retrouvées au quartier Fayolle du 8ème RPI-Ma. Trois sections n'ont pu venir mais ont adressé une fiche de renseignements pour leur présentation.

Après un petit déjeuner rapide et la visite de la salle d'honneur du régiment, les présidents de sections étaient rassemblés pour la séance de présentation et les trésoriers regroupés autour du vice-président, Pierre Camarda, pour une séance de travail sur la comptabilité des sections. Puis déjeuner au mess de garnison où les lieutenants du « 8 » réunis en repas de tradition ont fait retentir une « poussière » traditionnelle, clôturée d'un « et par Saint-Michel ! Vivent les paras ! ». A 14 h 15 nous avons clôturé la réunion. Un nouveau DR, Jean Claude Tauvel, de la 810, a été élu.

Le président national a salué ces rencontres régionales, parfaitement dans l'esprit de ce qu'il souhaite : une UNP dynamique, consolidant ses liens avec les unités parachutistes d'active, mais aussi tournée vers la société et impliquée dans le renforcement de l'esprit de défense, en insistant sur la nécessité d'élaborer un argumentaire honnête à délivrer aux délégués régionaux et aux présidents de sections pour les convaincre d'une augmentation des cotisations en 2025, l'intérêt d'adapter les limites de nos régions aux nouvelles régions administratives, de créer des sections dans les départements qui en sont dépourvues et de désigner un délégué régional pour chacune d'elles. Les liens et relations entre sections UNP et amicales régimentaires parachutistes sont très divers et méritent l'élaboration d'un protocole générique à adapter localement autour de deux objectifs, améliorer la circulation de l'information et la possibilité d'entreprendre



des efforts en commun autour d'activités majeures et notamment à l'occasion des rendez-vous mémoriels qui nous réunissent, créer des synergies autour de quatre domaines principaux : la possibilité de gouvernance et vice-présidence croisées entre section et amicale régimentaire parachutiste ; une politique de recrutement partagée, basée sur une tarification favorisant la double adhésion et appartenance ; une répartition claire des missions entre amicale et section UNP ; consolider les liens entre l'UNP et l'active, notamment par le truchement de ces amicales régimentaires parachutistes et des conventions qui restent encore à passer.

Il y a un réel besoin de faire connaître et de diffuser entre sections « les bonnes pratiques », comme celles d'entretenir et développer des contacts et des interactions avec l'ONaCVG de son département, de participer aux stages de citoyenneté, de s'impliquer auprès des classes de défense, de mener les actions de rayonnement local et ainsi de donner du sens aux actions de l'UNP au service de l'esprit de défense.

Cette journée s'est achevée par une très belle conférence du major (er) Flamen, ancien emblématique de la bataille de Dien Bien Phu, que le président national avait invité à l'occasion de cette réunion, pour témoigner auprès de la jeune génération d'active et illustrer ainsi le rôle de l'UNP dans la mission de transmission des valeurs parachutistes. Ce témoignage exceptionnel de vérité et d'émotion aura marqué la nombreuse assistance de cadres et de paras du « 8 », d'anciens de l'amicale et de l'UNP du Tarn, mais aussi les élèves de la classe de défense de Castres.

À L'HONNEUR

Section 060 - Nice et environs

Pierre Georges TABONI à l'honneur

La section a l'honneur et le plaisir de vous annoncer que le préfet des Alpes-Maritimes a décerné à notre camarade Pierre TABONI, ancien appelé du contingent au 9ème RCP et actuel trésorier de la section, dans le cadre de la promotion du 1er janvier 2024, la médaille de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif, à l'échelon bronze. BP 492 307, UNP 36 204, il s'est régulièrement distingué, au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives, des œuvres de plein air et des associations qui s'y rapportent. Il est présent activement dans le soutien financier et phy-

sique pour encadrer, organiser et soutenir la mise en place de nos cérémonies avec une constance et une régularité exemplaires. Lieutenant-colonel (H) Didier CODANI



LE PRÉSIDENT EN RÉGION

Région Grand-Est

Le 19 janvier 2024, notre nouveau délégué régional UNP Grand-Est, Yves Jubault, avait réuni au cercle mixte de la base de défense de Metz, les présidents, trésoriers et secrétaires de chaque section pour une réunion de travail avec le président national Vincent Guionie accompagné du secrétaire général, Éric Lessault, du chancelier, Denis Monfort, et de Pierre Camarda, vice-président national. Les sections UNP les Ardennes, Briey, Haguenau, Ham-sous-Varsberg, Montigny-lès-Metz, la Meuse, Mulhouse, les deux de Nancy, Sarrebourg, Sarreguemines, Strasbourg, Thionville et les Vosges. Le président national a pris la parole pour expliquer son choix de faire croître l'effectif du siège, de s'ouvrir plus largement à la société et, au niveau des sections, d'imaginer la meilleure façon de contribuer à l'esprit de défense, notamment en direction des jeunes, avec ses moyens et à son rythme. Ensuite, les trésoriers de section



se sont retrouvés autour de Pierre Camarda pour traiter de la trésorerie section en utilisant le logiciel sous Excel, répondre à toutes les questions et apporter la solution salvatrice. Pendant ce même temps, les présidents et secrétaires se retrouvaient avec le président national, le secrétaire général, le chancelier, chacun ayant eu un temps de parole, puis ce furent les présidents qui présentèrent leur section. La journée se termina par un repas pris en commun avec la satisfaction de tous d'avoir un chef en la personne de notre nouveau président national.

À L'HONNEUR

M. Christophe TIXIER (300) et ses élèves

Le général de corps d'armée (2S) Vincent GUIONIE, Président de l'Union Nationale des Parachutistes félicite les étudiants en 2^{ème} année du Brevet de Technicien Supérieur en Services Informatiques aux Organisations (BTS-SIO) de l'Institut Catholique de Formation par Alternance (ICFA) de Montpellier (34) :

Patrick MENNECHEZ, Nathan LIOVE, Yahia AÏT-SAÏD & Zacchary CHEHBOUNI

A l'initiative d'un membre du bureau national, M. Christophe TIXIER, adhérent UNP n° 030478 de la section 300 (Gard), expert et formateur en cybersécurité, a mis à profit sa fonction et ses compétences pour faire travailler, sur un cas concret, les jeunes étudiants en formation.

La mission de « test sécurité », effectué sur le site internet de l'Union Nationale des Parachutistes, a permis de mettre en évidence les nombreuses failles de sécurité,



exposant le site à de graves attaques potentielles qui l'auraient mis en danger. Les actions entreprises par ces quatre étudiants ont permis de déceler puis de résoudre ces failles, de sécuriser et de protéger tant les mots de passe que le site internet de l'association, de façon fiable et pérenne. Ces quatre étudiants et leur formateur méritent tout particulièrement d'être félicités.

Les sections 840 et 131

Le général de corps d'armée (2S) Vincent GUIONIE, Président de l'Union Nationale des Parachutistes félicite les sections 840 (Vaucluse) et 131 (Aix-en-Provence), qui ont accompagné M. Guy Marchand, pour son dernier saut, lors de ses obsèques, célébrées à Mollégès (13), le 27 décembre 2023.

Ils ont honoré, de la plus belle des façons, cet homme qui avait rempli ses obligations militaires, de manière particulièrement méritante et honorable, le béret rouge sur la tête.

A l'initiative du président Marc Gélédan (840), qui a conduit la démarche avec intelligence, l'Union Nationale des Parachutistes a été grandement et dignement représentée par une forte délégation et les drapeaux des deux sections, dont la 131, présidée par M. Christian Lacoste. J'adresse mes plus vives félicitations à tous ceux qui ont participé à cette cérémonie.



M. Christophe TIXIER, entouré de ses 4 élèves et le directeur du lycée, M. Olivier Gresse, à gauche.



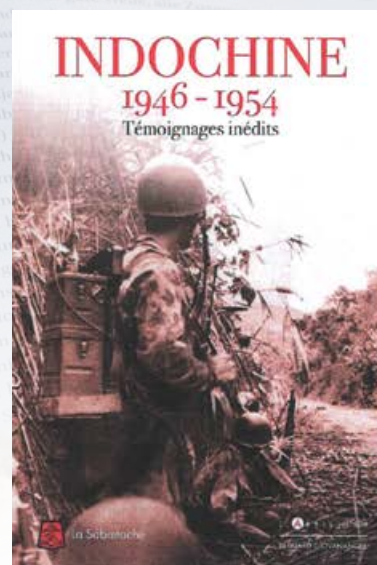
Vous voulez que votre ouvrage paraisse dans la rubrique LECTURES, alors adressez, pour avis et critiques avant parution éventuelle, le livre que vous proposez à nos lecteurs à cette adresse : **Pierre MAZÉ 59 rue de Dinard 35730 Pleurtuit**
Les envois directs vers le Siège ne seront plus exploités.

Indochine, témoignages inédits 1946-1954

Mars 2024 : commémoration des 70 ans de la bataille de Dien-Bien-Phu

Nouvelle édition (première parution 2012, épuisée depuis), la guerre d'Indochine est entrée dans l'histoire, alors que les derniers témoins nous quittent peu à peu. À l'initiative de La Sabretache, société d'histoire militaire, quatorze anciens du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient racontent leurs souvenirs de soldats. Ils étaient alors jeunes officiers ou sous-officiers. Leur regard de cadres au contact de la troupe s'écarte de l'histoire officielle et des rapports d'état-major. Ils nous font part de leur expérience du combat dans un contexte auquel ils ont dû s'adapter avec leurs hommes, dont ils ont partagé les épreuves. Ils nous donnent aussi les réflexions que leur inspirent ces événements avec le recul du temps. Leurs témoignages inédits sont accompagnés d'une riche iconographie, elle aussi inédite. Ces écrits ont une véritable valeur documentaire. Ils abordent ce qui touche directement les unités, lors de leurs engagements en opérations, avec leurs armements et leurs équipements. Ils évoquent aussi à de nombreuses reprises un aspect mal connu du conflit : ces Vietnamiens qui combattaient aux côtés de l'armée française pour l'indépendance de leur pays.

Contact presse : [lohanna de Beaumont presse@iartiieur.fr](mailto:lohanna.de.beaumont.presse@iartiieur.fr) Tel : 06 11 30 73 70
14 x 22-224 pages 23€



Les parachutages de jour par la 8th US Air Force

Dès 1940 des escadrilles spéciales sont constituées en Angleterre puis en Afrique du Nord afin de soutenir la Résistance en Europe occupée. L'incroyable recrudescence des opérations de parachutage dans la deuxième moitié de la guerre est associée à l'entrée en guerre des États-Unis. L'apport de leur énorme potentiel industriel, couplé aux opérations effectuées depuis l'Afrique du Nord, changent considérablement la donne. La genèse de l'armement des maquis, en particulier lors des parachutages massifs de l'été 1944, est abordée sous un angle nouveau, grâce à l'accès à des ressources documentaires inédites en France et à l'étranger. Lors de quatre opérations, quelque 759 bombardiers B-17 ont parachuté 9000 containers en France occupée. Au-delà des éléments précis et détaillés sur les matériels et les opérations, ce sont les parcours humains et personnels qui sont mis en valeur. Le déroulement des opérations est montré du point de vue des aviateurs et des équipes au sol.

Editions Memorabilia 29€



LOCATION DE VACANCES

Hubert François, Para, ancien AFN, loue Pignans (Var) une maison de plain-pied, équipée 2 personnes, dans parc ombragé fermé, à 25 minutes de la mer.
Avril - octobre : de 150 à 220 € la semaine.
Accueil fraternel. Documentation sur demande.
Tél. : 06 60 17 03 68



À L'HONNEUR

Section 500 - Manche

Le 25 janvier 2024, un de nos adhérents, **Francis Thomas**, UNP 36 977, a participé à la remise des brevets à l'ETAP.

Moment intense d'émotions car il y a 57 ans il était au 1^{er} RCP, BP 262 617, et là, son petit-fils, 20 ans, qui sert au 1^{er} RCP, vient d'obtenir le brevet 707 919.

Il a eu l'immense honneur de pouvoir le lui remettre.

Une belle finale pour moi dira-t-il, lui qui saute encore au club du Val St Père, près du mont St Michel.



DEUX PROJETS DE RANDONNÉE AU PROFIT DES BLESSÉS SOUTENUS PAR L'UNP

PROJET : TRAVERSÉE DES PYRÉNÉES.

Le LCL PONSOT du CNEC quittant le service actif, projette de conduire une action alliant efforts individuels et collectifs avec le partage pour fil rouge. Cette action de rayonnement sera matérialisée par une traversée des Pyrénées à pied étalée de **mi-juin à fin juillet 2024**, soit 600 km en ligne droite, de Bayonne à Collioure, en 50 jours et 1010 km de marche principalement sur le GR 10 et 55 km de dénivelé cumulé. Une cagnotte en ligne sera créée afin de récolter des fonds pour les blessés remis en fin de marche à la CABAT.

Les sections de l'UNP peuvent apporter leur appui, notamment par :

- Prêt, achat ou don d'une caméra GO PRO pour couvrir l'évènement,
- Don pour arrêts hygiène en refuges (35 €),
- Pouvoir venir à ma rencontre avec éventuellement des blessés pour une petite partie de parcours ou sur un bivouac pour le suivi et la retransmission médiatique,
- Participer à des ravitaillements sur le parcours,
- Contribuer au bon déroulement de cette action de communication associée à une récolte de fond.
- Un soutien pour le matériel : sac à dos, tente, duvet, réchaud, effet haut (tee-shirt, veste et coupe-vent) et pantalons (hydro et déperlant) chaussures, chaussettes, gourdes gant, bonnet, bâton de marche.

Mèl : ponsot_eric@hotmail.com

Téléphone : 06 11 73 98 17

Dons pour la préparation matérielle de la traversée : chèque au nom de l'amicale du CNEC La citadelle 66210 Mont Louis (préciser pour LCL PONSOT préparation matérielles)

Dons pour les blessés : Soit sur la cagnotte qui sera en ligne début juin sur le site du CNEC 1°CHOC (fb), soit par chèque au nom de l'amicale du CNEC La citadelle 66210 Mont Louis (préciser dons pour les blessés).

PROJET : CASTRES - PARIS

Le président des sous-officiers du 8° RPIMa organise la 3^{ème} édition de la traversée de la France en reliant Castres à Paris - Invalides, totalisant 987 kms en courant.

Cette activité hors norme regroupera 10 binômes de sous-officiers du régiment. La course relais se déroulera du **16 au 20 septembre 2024**. A cette occasion, une cagnotte leetchi sera mise en ligne afin de récolter des fonds qui seront reversés au profit des blessés de l'armée de terre et de l'entraide parachutiste.

Itinéraire : Castres, - Toulouse (Balma, Niel et le Capitole), - Montauban (17 RGP), - Brive la Gaillarde (126 RI), - Oradour sur Glane (Dépôt de gerbes), - Poitiers (RICM), - Tours (DRHAT)- Le Mans (2 RIMa), - Palaiseau, école Polytechnique, - Clamart, HIA Percy- Paris - Invalides.

Les présidents de section des départements traversés peuvent apporter le soutien de leur choix.

Mèl : unp810@gmail.com

Téléphone : 05 63 62 55 87 et 06 20 90 06 00

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

Horizontalement

1. Dispenses de payer
2. Qui n'a pas rompu les liens. Munie d'une poignée
3. Qui ne repose sur aucune réalité. Qui ne saura it trouver à qui parler
4. Elle peut sembler durer une éternité. Véhicule léger
5. Enfin mariée. Comme la dinde aux marrons
6. Diane y mena une vie de château. Libérer les chevaux du carrosse
7. Chiffre d'affaire. Assaini. Allié
8. Accumulation de cycles. Brevet technique. Price troyen héros de Virgile.

Verticalement

- A. Dont l'utilité n'est plus à prouver
- B. Douze à Rome. Il refuse toute contrainte sociale
- C. Une opportunité
- D. On l'obtient grâce à une bonne mise au point
- E. Elle a droit aux meilleurs postes. Métal de poids
- F. Activité nocturne. Fut redevable
- G. Étaient gardés par Cerbère
- H. Possessif. Qui nous est passé sous la main
- I. Ajouté entre deux choses
- J. Adu culot. Bande à part
- K. Anciennement cours élémentaire
- L. Rangement pour le harnais

Solutions des mots croisés du DLP 267

Horizontalement : 1. Encerclement 2. Carburations. 3. Usuraire. Loi. 4. Ma. Inédite. 5. Set. Ena. Pa. 6. Usat. Artisan. 7. Superg. Erigé. 8. Ere.Hep. Ares

Verticalement : A. Ecumeuse. B. Nasa. Sur. C. Cru. Sape. D. Ebriété. E. Ruant.Rh. F. Crie. Age. G. Larder. H. Eteinte. I. Mi. Taira. J. Eole. Sir. K. Nno. Page. L. Tsiganes.

Faites adhérer vos amis parachutistes !

Comment adhérer à l'UNP ?

- Découpez ou photocopiez le bulletin ci-dessous.
 - Remplissez-le minutieusement sans oublier d'éléments.
 - Joignez une photo d'identité récente.
 - Etablissez un chèque de cotisation correspondant à votre statut, à l'ordre de « UNP » (voir bulletin ci-dessous)...
 - Adressez votre adhésion (2 possibilités) :
 - ✓ au siège de l'UNP, qui vous affectera à la section la plus proche de votre domicile,
 - ✓ directement à la section (cette démarche est à privilégier).
- Pour ce faire, prendre contact avec le président de la section que vous souhaitez rejoindre.
Vous trouverez toutes les coordonnées nécessaires sur notre site internet, dans l'onglet « présentation » puis « sections »
- www.union-nat-parachutistes.org/presentation/sections/
- Une carte d'adhérent vous sera établie et remise par votre président de section.

Au plaisir de vous compter prochainement parmi nos membres !



Union Nationale des Parachutistes

76 rue Marc Sangnier - 94700 MAISONS ALFORT

Tél. 01 40 56 06 67

administration@union-nat-parachutistes.org

Coupon à découper ou à photocopier

BULLETIN D'ADHÉSION

à remplir en CAPITALES d'imprimerie

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Mèl @ :

Date de naissance : N° de Brevet :

N° de Carte du Combattant :

Dernière unité para : Grade :

Décorations :

Campagnes/Opex :

Vous adresse son adhésion et sa cotisation en tant que membre :

☐ Titulaire (breveté militaire/PMP) : 33 €

☐ Membre Ami : 33 €

☐ Associé (ascendant/descendant) : ... 33 €

☐ Veuve d'Adhérent : 16,50 €

Je, soussigné, certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus

A

Signature :

Le

Ces informations sont uniquement destinées
à la gestion des adhérents. Chacun est libre
d'accéder aux informations le concernant
(Loi 78-17 du 6 janvier 1978 - art. 27)

Cadre réservé au siège

Carte N° :

Section

Photo
récente
obligatoire

Section 011 - Ain

Roland Levrat, président depuis 2011, a posé son sac, salué pour son action et dévouement après 13 années à la tête de la section. Le nouveau président, Emmanuel Kaigre, 44 ans, père de trois filles, marié à une Saint-Cyrienne, est ancien officier parachutiste, BP 660 667, qui a passé 17 ans de sa vie d'abord au 8^{ème} RPIMa puis au 17^{ème} RGP, en tant que chef de section puis commandant d'unité. Il a participé à de nombreuses missions, Gabon, Congo, Guyane, Hongrie, Côte d'Ivoire, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, etc. Décoré de la croix de combattant, il est porteur de multiples autres médailles dont la défense nationale échelon or, d'outre-mer et du Titre de Reconnaissance de la Nation. L'assemblée générale, unanime, a salué son élection, le bureau accueillant en outre Nathalie Danemark, membre amie, comme secrétaire, Roland Levrat devenant vice-président succédant à Gérard Dous, démissionnaire, mais restant au bureau. Le président sortant a énuméré les activités de la section qui a participé à 33 sorties, commémoratives, funéraires, patriotiques ou ludiques, au cours de l'année 2023, rassemblant 262 participants sur l'ensemble de la région. Si la section a perdu cinq membres, elle en a accueilli un nouveau : Gilbert Viennot. Marseillaise et chants paras ont terminé la journée marquée par le renouveau et un hommage à nos disparus.



Section 140 - Calvados

À l'occasion du quarantième anniversaire de l'attentat du Drakkar du 23 octobre 1983, la section a rendu hommage à deux Parachutistes du 1^{er} RCP natifs du Calvados, **Thierry RENO** et **Thierry DEPARIS** en prenant le nom de baptême de « Section RENO DEPARIS ». La section a organisé trois cérémonies de commémoration et de recueillement le dimanche 22 octobre 2023 devant le monument dédié aux soldats du Calvados décédés en OPEX et sur les tombes de Thierry DEPARIS à Caen et de Thierry RENO à Lisieux en présence des membres des familles RENO et DEPARIS. Des représentants de la section ont participé à la cérémonie nationale du 23 octobre 2023 aux Invalides. Avec ce nouveau nom de section, nos deux camarades disparus au Drakkar seront toujours honorés et ne pourront pas être oubliés.



Section 021 - Aisne

Dans les salons de l'hôtel de ville de Laon s'est tenue, le 3 février 2024, notre 47^{ème} assemblée générale en présence de 36 adhérents en tenue UNP. 24 pouvoirs ont été enregistrés. Le président Jean-Claude Podevin accueille les participants, membres et invités : monsieur Éric Delhaye, maire de Laon, madame Yana Boureux, maire adjointe de la ville de Soissons, le colonel Henri Caron, délégué général du Souvenir français, monsieur Jean-Claude Cartigny, délégué UNP pour la région des Hauts de France, le colonel Jean-Pierre Vastel, le colonel Alain Hennequin ainsi que de nombreux responsables et présidents d'associations patriotiques. Après avoir salué le drapeau de la section, le président fait respecter une minute de silence en hommage à tous les parachutistes, militaires et civils disparus au cours de l'année 2023. Le rapport d'activité, présenté sur grand écran par Francine notre secrétaire, relate toutes les manifestations 2023. Le trésorier Daniel Durot présente le rapport financier. Ce rapport et les comptes sont adoptés à l'unanimité. Les deux rapports sont applaudis par tous. Dans son rapport moral, le président annonce les objectifs pour l'année 2024 : recruter de nouveaux membres pour consolider les effectifs, rayonner pour être connu et reconnu et donner un sens concret à notre engagement. Il s'agit de renforcer également les relations internes et d'être solidaires. La section est en constante progression et compte désormais 101 adhérents. Après une vibrante Marseillaise, un vin d'honneur nous est offert par la ville de Laon et c'est une cinquantaine d'invités qui ont participé à un convivial et excellent repas de cohésion.



Section 310 - Haute-Garonne

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 10 février 2024 au restaurant le Chalet des Moissons à Balma, en présence du délégué régional Jean-Claude Tauvel et de plus de 40 membres. Après la minute de silence à la mémoire de nos disparus, la présentation des nouveaux adhérents, le président a lu son rapport moral, le trésorier lui a succédé pour le bilan financier, les deux ont été approuvés. Le webmaster, qui est le seul nouveau membre du bureau, a ensuite expliqué le fonctionnement du blog qu'il a créé. Après une Marseillaise reprise par tous, l'apéritif a précédé le repas, fort et bon moment de convivialité.



Section 060 - Nice et environs

La section a tenu son assemblée générale le 2 mars 2024. Après l'hommage aux morts de la section, nous avons procédé à l'approbation, à l'unanimité, du rapport moral, et au quitus de la gestion de l'exercice 2023 dont les comptes ont été tenus jusqu'au 1^{er} décembre 2023 par Éric Scheid, puis jusqu'au 31 décembre 2023 par monsieur Pierre Taboni, notre nouveau trésorier, dont la cooptation a été approuvée également en séance, à l'unanimité. Merci à lui pour son volontariat à ce poste difficile. La section s'est exprimée contre une augmentation des cotisations au siège, donnant mandat à son président à ce sujet. Notre amie Anne-Marie Sarcinelli a été confirmée comme trésorière honoraire en remerciement de ses services. Notre ami Philippe Van Rossem, responsable de la permanence de section, a été décoré en séance du Mérite UNP (échelon bronze). Le projet de visite à Monaco a été approuvé à l'unanimité, et le président de la section mandaté pour le conduire. Enfin, outre le bureau de la section et les décorés, il a été demandé aux adhérents qui comptent se rendre au congrès d'Orléans les 14 et 15 juin 2024 de se faire connaître dès à présent pour organiser au mieux le déplacement. Étaient présents lors de cette AG suivie d'un apéritif et d'un déjeuner rassemblant plus de 40 personnes, le colonel (h) Marie-Christine Fix représentant le maire de Nice, et la vice-présidente du département madame Carine Papy, représentant Charles-Ange Ginesy son président et le député Éric Ciotti. Était également présent Gérard Holtz, journaliste sportif (Stade 2), venu en ami, qui est resté déjeuner avec nous.



Section 220 - Côtes-d'Armor

La section s'est réunie en assemblée générale le 17 février 2024 salle « Armor-Argoat » à Lanvollon. Après la présentation du drapeau, le président Yvon Bobony a remercié l'assistance. Une minute de silence a ensuite permis de se recueillir en souvenir des camarades disparus en 2023. Les lectures successives du rapport moral par le président, du bilan d'activités, et du rapport financier par le trésorier ont été approuvées à l'unanimité. Le président a mis l'accent sur les valeurs d'entraide, de solidarité, du devoir de mémoire et la participation à toutes les cérémonies en tenue UNP avec la fierté d'arborer le brevet parachutiste. Au terme de la partie statutaire, les anciens paras accompagnés de monsieur Alain Sapin, maire de Lanvollon, se sont rendus au monument aux morts pour déposer une gerbe. À l'issue de cette cérémonie patriotique, le président a décoré 3 adhérents méritants du mérite UNP pour service rendu à l'association : Pascal Crétual, secrétaire, (échelon argent), François Mayon, vice-président, (échelon bronze) et Michel Piéto, chargé de recherche historique, (échelon bronze). À l'issue de cette remise de décorations, nous nous sommes rendus au vin d'honneur en défilant, accompagnés d'un bagad. Cette journée s'est clôturée par un déjeuner.



Section 170 - Charente-Maritime

Deux activités importantes ont déjà ponctué ce début d'année 2024. Le vendredi 26 janvier, la section a officialisé son nom de baptême, « Gaston GIRAUD », l'un des cofondateurs de la section en 1976. En 1944, alors qu'il n'a que 18 ans, il est FFI au sein de la brigade RAC puis s'engage pour la durée de la guerre au titre du 50^{ème} RI et participe aux combats pour la libération de Royan en 1945. Volontaire pour l'Extrême-Orient, il effectuera deux séjours en Indochine au sein du 22^{ème} RIC. En 1954, il rejoint l'AEF et le bataillon de tirailleurs du Congo-Gabon à Libreville.

De retour en France, il est breveté parachutiste en 1957 et affecté en Algérie au 6^{ème} RPIMa, qu'il quitte en juillet 1960 avec le grade d'adjudant-chef. Avant de quitter l'institution en 1965, il effectuera un dernier séjour à Bouar (RCA) au sein du 6^{ème} RIAOM. L'adjudant-chef Gaston Giraud, deux fois blessé, deux fois cité, était chevalier de la LH et titulaire, entre autres, de la MM, de la CG des TOE avec étoiles d'argent et de bronze et de la CC.

Le dimanche 18 février, la section a organisé son AG au Cercle du Martrou à Rochefort. Comme traditionnellement, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ont été présentés respectivement par le président Erik Rondeau et le trésorier Joël Faure et approuvés à l'unanimité. Seul point négatif, le poste de secrétaire n'a toujours pas trouvé de candidat et reste vacant depuis un an. En outre, cette journée a été l'occasion de remettre quatre médailles du Mérite de l'UNP, échelon Bronze, à Yvette Sentier, Jean-Luc Lebreton, Bernard Nadreau et Daniel Peneau. Un excellent repas, partagé avec nos épouses dans la bonne humeur et ponctué de chants de tradition, a clôturé cette agréable journée.



Section 350 - Ille et Vilaine

Samedi 10 février 58 d'entre nous, sur les 170 membres que compte la section, soit 30%, ce qui est bien mais ... peut mieux faire, se sont retrouvés au 261 route de Chateaugiron, comme tous les ans, pour participer à notre assemblée générale annuelle.

Grâce au nombre de pouvoirs nous avons pu délibérer et voter en toute légalité les deux rapports acceptés à l'unanimité.

Un repas animé de nos traditionnels chants clôtura cette réunion.

Le président Pierre Mazé et le trésorier Yves Larcade sont maintenus dans leurs fonctions.

La saint Michel section se déroulera à Talensac le dimanche 29 septembre 2024.



Section 290 - Finistère

À l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'attentat du Drakkar, la section a présidé la cérémonie, le 28 octobre 2023, qui s'est tenue devant le monument aux morts de Carhaix (Centre Bretagne) en présence de monsieur Christian Troadec, maire de la commune, du DMD, le colonel J. Fumé, du capitaine de frégate J-M Vignol, représentant le contre-amiral de Briançon, commandant la force maritime des fusiliers et commandos, de monsieur Sylvain Le Berre, directeur de l'ONACVG, du général Jean-Claude Cardinal, chef de corps du 1^{er} RCP en 1983, de la famille de Jean-Sébastien Corvellec, parachutiste du 1^{er} RCP natif de Carhaix, tué lors de cet attentat. Le fanion du commando Monfort avec un piquet d'honneur était également présent. Plus de deux cents personnes ont assisté à cette émouvante commémoration. Durant la cérémonie, cinq allocutions et messages ont été prononcés, huit gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. Près de cinquante porte-drapeaux avaient répondu présents ainsi que bon nombre de présidents d'associations du département, avec une présence remarquée d'une délégation de la section 220, emmenée par son président Yvon Bobony. Exceptionnellement, à la demande de la famille, la prière du para fut reprise en chœur par l'ensemble des participants, tandis qu'un joli air d'Amazing Grace, joué par les deux cornemuses présentes, enveloppait tendrement la place de Verdun. Ce fut un bel hommage rendu aux 58 parachutistes tués lors de cet attentat, avec une pensée particulière aux deux Finistériens morts pour la France le 23 octobre 1983 : le sergent Gilles Ollivier, originaire de Landivisiau, et le parachutiste Jean-Sébastien Corvellec, natif de Carhaix.



Section 500 - Manche

La section s'est réunie pour son assemblée générale le samedi 10 février 2024 à Saint-Lô. Durant le déroulement de la séance, nous avons félicité notre camarade Éric Coq pour avoir effectué 140 km en quatre jours à pied, malgré des séquelles d'éclats d'obus dans sa jambe droite. Son exploit avait pour but de récolter de l'argent pour l'Entraide parachutiste. Après un vote à main levée, la section versera 150 euros à l'Entraide parachutiste. Notre AG s'est terminée par un dépôt de gerbe face au monument aux morts en AFN, suivi d'un vin d'honneur et de la dégustation de la galette des Rois.



Section 190 - Corrèze

La section a tenu son assemblée générale à la brasserie « Au Bureau » le dimanche 3 mars 2024 à Brive-La-Gaillarde. Parmi nos adhérents et amis (45), nous avons accueilli monsieur Jean-Claude Deschamps, représentant le maire de Brive, madame Jacqueline Daurat, déléguée générale départementale du Souvenir français, monsieur Jean-Paul Faye, président départemental ANOPEX 19, Joseph Estoup, notre grand ancien d'Indochine et d'Algérie, le président national et d'honneur de la section Vincent Guionie, messieurs Henri Brethonnnet et Jean-François Casses, nos présidents honoraires. Une minute de silence a été observée pour les parachutistes et les soldats français décédés en 2023. Le président a présenté son rapport moral, le récapitulatif des différentes activités passées ainsi que des cérémonies à venir qui ont été évoquées par le secrétaire adjoint. Le président national est intervenu pour nous entretenir sur l'opération « Avoir 20 ans sous l'Occupation » qui se déroulera les 24 et 25 mai 2024. Il nous a ensuite parlé de l'hommage rendu à Guy Marchand, ancien officier parachutiste. Le bilan financier a été détaillé par notre trésorier, avant la remise des récompenses. Didier Frances s'est vu remettre le diplôme de porte-drapeau. Ensuite, ce fut la remise des cartes UNP aux nouveaux adhérents puis une Marseillaise est entonnée avec ferveur par toute l'assemblée. La photo de groupe a suivi. Tout le monde s'est regroupé au bar pour le verre de l'amitié. Pour clôturer cette belle journée, un excellent repas a été servi à tous les convives avec, en sourdine, quelques chants militaires bien connus.



Section 370 - Indre-et-Loire

Le dimanche 21 janvier, nous étions une soixantaine de personnes, paras, amis et familles, rassemblés dans une salle municipale de la ville de Joué-lès-Tours pour partager la traditionnelle galette des Rois. Dans une excellente ambiance décontractée et de camaraderie, ce bon moment a permis de nous retrouver. C'était également l'occasion pour Philippe, notre trésorier, de récupérer les dernières cotisations. Frédéric Augis, maire de Joué-lès-Tours et président de Tours Métropole, nous avait fait la courtoisie et l'amitié, comme toujours, d'être présent. Daniel, notre président, était heureux de retrouver sa section et de lancer une nouvelle année d'activités.

Le samedi 2 mars, notre section a tenu son assemblée générale au Clos-Neuf (maison des associations) de Joué-lès-Tours. Les deux tiers de la section étaient représentés. Après avoir accueilli notre drapeau, observé une minute de silence en hommage aux disparus et chanté la Marseillaise, notre président a ouvert l'assemblée. L'effectif de la section est stable. Les rapports moraux et financiers ayant été approuvés, le bureau a été reconduit pour un nouveau mandat. Un cocktail dinatoire a permis de clore de façon agréable l'après-midi.



Section 340 - Hérault

Képis bleus en tenue impeccable, un piquet d'honneur du 4^{ème} RMAT de Nîmes nous attendait près de la stèle du Drakkar. Deux sobres et lucides discours furent alors adressés par notre président Jacky Huillet, puis par l'inlassable ami des parachutistes, Robert Ménard, maire de Béziers. Le président rappela l'histoire de ce drame où périrent la quasi-totalité des hommes de la 3^{ème} compagnie du 1^{er} RCP ; il interpella le destin, lui demandant si cette terrible explosion n'annonçait pas déjà notre futur, à travers notre inquiétante actualité. Après avoir loué la vaillance des parachutistes, le premier magistrat de la commune, en observateur des conflits qu'il fut et reste encore, mit en garde l'assistance. Il désigna, comme avant lui notre président, la permanence du péril que l'ennemi islamique nous fait toujours courir, de tous récents événements le démontrant y compris sur la terre de nos pères. S'en suivit l'appel des morts, par le colonel Gérard Lanoux, le capitaine Jean-Michel Sanjuan, tous deux officiers de la 1^{ère} compagnie du 1^{er} RCP qui relevèrent la 3 alors décimée, et Daniel Tamagni, parachutiste survivant du Drakkar. Nous eûmes tous alors la conscience que l'invisible existait et que nos morts, n'ayant que nous pour que se perpétue leur souvenir, fortifiaient en retour nos âmes de parachutistes. Sans aucun accro ni fausse note, nos voix vigoureuses entonnèrent la puissante « Prière du para ». Avec le souci de bien chanter, le souvenir des camarades disparus envahit alors notre conscience. Sous les coups de l'ennemi djihadiste périrent les chasseurs parachutistes, mais leur ombre, elle, est toujours vivante. Nous évoquons le Padre Yannick Lallemand qui, en plein désarroi, assista impuissant, mais priant, que s'éteignent, dans leur tombeau de poutres et de gravas les voix des agonisants. Nous pensions tous que les malheureux du Drakkar s'inscrivaient dans ce long combat contre le terrorisme islamique et qui, déjà installé de nos jours sur notre terre de France, pourrait bien s'intensifier...



Section 530 - Mayenne

Le dimanche 11 février 2024 à Craon la section a organisé son assemblée générale, accompagnée d'une cérémonie en mémoire de nos disparus, avec la montée des couleurs et un dépôt de gerbe devant le monument aux morts de la commune, en présence de la déléguée du maire. La section s'est ensuite retrouvée au restaurant du centre-ville. Le bilan de l'année écoulée puis les projets futurs ont été évoqués, suscitant l'implication active des trente-cinq membres présents. Un repas convivial réunissant 60 personnes a clôturé cette journée de fraternité et d'amitié.



Section 450 - Loiret

Mardi 9 janvier 2024 nous nous sommes retrouvés au foyer d'Orléans, pour la rentrée du chœur d'hommes du Centre en répétition, et aussi pour la succession annuelle du délégué régional réunissant les 7 sections, 180 280 281 360 370 410 et 450.

C'est Bertrand Deygas, section de Dreux, qui assurera la fonction pour 2024, en succédant à Charles Boisselet de la 180.

Nous y avons accueilli le directeur de l'UNP, Xavier Vanden Neste, et Christel Mouton, chargée de gestion de l'UNP, venus en reconnaissance pour le congrès national UNP 2024 à Orléans.

En raison d'une invitée surprise, la neige, le planning, un peu perturbé, a malgré tout été tenu.

Nous avons partagé un très bon repas concocté par Daniel Dougnac notre responsable foyer, et c'est à la nuit tombée que chacun reprit sa route.

Puis, le samedi 27 janvier la section était en AG ordinaire dans La ville de Tigy, accueillis par son maire, monsieur Noël Le Golff.

C'est aussi le fief d'un de nos grands anciens, Ivan Sorgniard, qui fut au conseil général pendant de nombreuses années, et, ce jour, nous lui avons remis l'aigle de diamant de l'UNP.

Lors de la cérémonie au monument aux morts Philippe Dubois fut décoré de la croix du combattant des mains de Pierre Freyermuth, notre trésorier, ancien des forces spéciales du CPA10.

Notre camarade Prosper Obénans fut, pour sa part, décoré le dimanche 21 janvier par le président de la 139^{ème} section des médaillés militaires du Loiret, Jacques Coltier, de la médaille de la défense nationale «agrafe essais nucléaires».



Section 540 - Bassin de Briey

La section a tenu son assemblée générale le dimanche 11 février 2024 à Mance. Après l'ouverture de séance, la minute de silence, avec une pensée particulière pour trois de nos frères décédés en 2023, le président a signalé que l'effectif, bien que stable, reste bien insuffisant. En ce début d'année, nous enregistrons l'arrivée d'André Blanchard et le retour d'Olivier Cueillette auxquels nous souhaitons la bienvenue. Les rapports d'activités et financiers ont été approuvés à l'unanimité. Si le bilan financier 2023 fait apparaître un solde négatif il est compensé par le stock boutique. La volonté du bureau est de proposer des activités avec une participation financière en dessous des coûts réels. Les déficits successifs de chaque sortie ont été régularisés par les bénéfices engendrés par la restauration à la fête du 14 juillet et la marche populaire IVV de fin août, soit 1 800 € de bénéfice. Les deux membres sortants, Yves Jubault et Gilles Schang, se sont représentés et ont été réélus. La journée s'est prolongée par un vin d'honneur et un repas pris dans la joie d'être ensemble dans la sérénité.



Section 560 - Morbihan

La section s'est réunie pour son assemblée générale le samedi 27 janvier à Plumelec, commune où son parrain perdit la vie le 6 juin 1944. 70 adhérents ont participé à la réunion et écouté avec une grande attention les rapports moraux et financiers présentés respectivement par Loïk Le Menn, président et Yannick Dillar, trésorier. Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Les membres du tiers sortant ont vu également leurs mandats reconduits. Pierre Pelladeau, vice-président de la commission sociale de l'ONaCVG du Morbihan et délégué départemental de l'Entraide para, nous a présenté ces deux organismes.

Les nombreux recrutements effectués l'an passé se sont confirmés en ce début d'année, car ce ne sont pas moins de 7 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en ce début d'année. Monsieur Stéphane Hamon, maire de la commune et adhérent de la section, nous a honorés de sa présence. En clôture, Yann Le Madec s'est vu remettre la médaille du mérite UNP (échelon argent) pour son action remarquable en qualité de secrétaire. Les 5 et 6 juin 2024 seront commémorés, avec faste, sur les communes de St Marcel et Plumelec, les 80 ans de l'opération Overlord à laquelle les parachutistes ont pris une large part et payé un lourd tribut. La section sera présente en nombre à ces divers événements.



Section 950 - Val-d'Oise

Le 10 février 2024, l'assemblée générale annuelle de la section s'est déroulée dans la commune d'Ermont. Placée sous la présidence du maire, monsieur Xavier Haquin, du général Viallet, de monsieur Guy Couturier et de monsieur Dominique Courtine, délégué Île-de-France, elle a réuni 25 adhérents. Le président Debrabant a présenté le rapport d'activités, le rapport moral et la comptabilité pour l'année 2023. À l'issue de cette réunion, la passation de présidence a vu monsieur Denis Huck devenir le nouveau président de la section. Le pot de l'amitié fut suivi d'un buffet-repas.

Section 580 - Nièvre

La section a tenu son assemblée générale le 20 janvier 2024, au restaurant Le Marigny. Avant d'entamer nos travaux, nous avons observé une minute de silence pour la disparition de nos camarades. Nicolas Michot a été élu au poste de vice-président. Le président et le vice-président ont insisté sur la nécessité de respecter la réglementation pour le port de la tenue et des médailles. Nous avons évoqué toutes les actions que nous allons réaliser en 2024. Cette assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié suivi du repas de cohésion, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.



Section 83 I - Var Est

Le 20 novembre 2023, comme chaque année, la section, renforcée par celles de Toulon, Nice, Cannes et de 11 porte-drapeaux, devant le mémorial des guerres d'Indochine, honora les parachutistes morts pour la France lors de l'opération Castor, la plus grande OAP d'Indochine. La cérémonie, présidée par Hervé Deshaies, président de la section, avait Hervé Simonin, vice-président, pour maître de cérémonie, en présence des autorités locales : madame Julie Lechanteux, député du Var, madame Martine Pétrus-Benhamou, représentant le maire de Fréjus, monsieur de Baisieux, représentant le maire de Saint-Raphaël et le capitaine Rodier, représentant le chef de corps du 21^{ème} RIMA. Le déroulement de l'opération fut retransmis avec détails par Christian Borro, président honoraire de la section, citant notamment les généraux Gilles et de Castries et les commandants Bigeard et Bréchnignac. Il s'en suivit des dépôts de gerbes, une minute de silence et la Marseillaise chantée à l'unisson. Dans le jardin du souvenir, après un exposé de la carrière du général Bigeard, évoquant en particulier son saut sur Diên Biên Phu à la tête du 6^{ème} BPC, Hervé Deshaies, Jean Luc Richard, président UNP Cannes, et Philippe Descatoire, président honoraire de la section 060 ont déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle où reposent ses cendres. Une minute de silence précéda le chant « Être et Durer ». Ce fut une cérémonie intime et émouvante en présence notamment de monsieur Henri Gilles, fils du général Jean Gilles, commandant des troupes aéroportées en Indochine à l'époque. Hervé Deshaies conclut cette cérémonie en donnant rendez-vous à tous pour le 70^{ème} anniversaire de la bataille.



Section 54 I - Nancy

Le 13 janvier, cela a fait un an que notre ami et président Jean-Marie Bernard nous a quittés. Afin d'honorer sa mémoire, en présence de Bertrand Kling, maire de Malzéville, de Josette Bernard, son épouse, et de sa famille, nous nous sommes retrouvés au cimetière de Malzéville, à 11 heures, afin de nous recueillir et d'y déposer une gerbe. Le président Christian Vennet et le maire Bertrand Kling ont honoré la mémoire de Jean-Marie et rappelé les valeurs de la France. Pour clore cette cérémonie, l'ensemble des participants a entonné la Marseillaise. À l'issue de la cérémonie, nous nous sommes réunis au restaurant La Fabrique à Pompey pour partager un repas convivial.



Section 820 – Tarn et Garonne

Samedi 9 mars 2024 s'est tenue à Montauban l'assemblée générale de la section au 9^{ème} régiment de soutien aéromobile.

Des personnalités ont rehaussé ce rendez-vous, mesdames les députées, Valérie Rabault et Marine Hamelet, monsieur José Gonzalez, du conseil départemental, madame Aline Simon directrice de l'ONaC-VG du Tarn-et-Garonne, madame Brigitte Barèges, maire de Montauban, monsieur Robert Infanti, délégué aux anciens combattants, le colonel Fabrice Duda, DMD, les représentants des chefs de corps du 17^{ème} RGP et du CFIM, les présidents d'associations et notre DR Jean-Claude Tauvel.

Nous remercions en particulier le chef de corps du 9^{ème} RSAM, le colonel Thibaut Ravel, de nous avoir autorisé à organiser cette activité dans son régiment qu'il nous présentait en ouverture de l'AG, avec fierté et détermination, nous faisant découvrir la vie exaltante et insoupçonnée d'un régiment de soutien dont la gestion est un exercice de haute-volte nécessitant rigueur, et diplomatie.

Nous avons évoqué le bilan de l'année écoulée, parlé de l'orientation que souhaite donner le siège sur le plan national et plus modestement tenter de définir la vie de la section pour 2024.

Vint ensuite la remise solennelle de la médaille de bronze du mérite UNP à Jacques Villard, secrétaire, Pierre Fébry, porte-drapeau et Maurice Loberot, organisateur remarquable. Médaille amplement méritée par les fonctions qu'ils assument et l'aide qu'ils apportent à la vie de la section. Félicitations.

Puis, madame Brigitte Barèges, maire de Montauban et le président de la section, Thierry Bauer, remirent des souvenirs surprises très montalbanais à l'ancien président de la section, le colonel Blatt.

En fin de matinée nous avons eu l'honneur de visiter le nouveau bâtiment de maintenance aéronautique où nous attendait le capitaine Jeunot, pilote de « Tigre » très expérimenté. L'assemblée motivée écoutait attentivement la présentation de l'aéronef, surprise par l'importance de l'humain dans la préparation des missions opérationnelles et la difficulté de travailler dans un cadre interarmes voire interarmées.

La technique est une aide formidable mais l'homme en est le cœur.

Puis nous fûmes présentés l'hélicoptère « NH90 » dit Caïman par le colonel Thibaut Ravel.

Cette matinée se terminait par un cocktail au cours duquel les convives purent échanger.

La réunion se clôturait par un repas succulent au restaurant « IL-FIORENTINO ».

Thierry Bauer



Section 761 - Rouen

Le samedi 20 janvier 2024, la section a tenu son assemblée générale dans une salle du restaurant de la Bergerie à Rouxmesnil-Bouteilles. Le président a accueilli et souhaité la bienvenue à tous, adhérents, épouses et amis. Avant d'entamer l'ordre du jour, nous avons observé une minute de silence à la mémoire de nos disparus. Après le rapport moral et un rappel de quelques consignes sur la tenue le rapport financier a été adopté à l'unanimité. Le rapport d'activités fait état de 32 manifestations patriotiques, notre Saint-Michel et deux forums. Quatre nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2023. Avant de clôturer cette cérémonie, le président Jean-Christophe Cornet a remis la médaille de bronze de l'UNP à madame Marie Marie-France et la médaille de bronze de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif à monsieur Gérard Vattré, le vice-président. Ce dernier a offert à la section un nouveau drapeau pour remplacer l'ancien bien usagé. Il a été vivement remercié par le président et l'assemblée. La journée s'est poursuivie par un déjeuner dans la bonne humeur et la camaraderie et, ponctué de notre célèbre « prière du para ».



Section 800 – Somme

Le 24 février 2024, à Péronne, la section s'est réunie salle Espace Patrick Dupont en assemblée générale ordinaire, commencée par une minute de silence en hommage à Gérard Van Isaker et Michel Pinchon ainsi qu'à nos camarades disparus en 2023.

Notre président, Jean-Pierre Pierrard, nous présenta le rapport moral et d'activités, et énuméra les cérémonies auxquelles participa la section.

Puis, avec notre secrétaire, Patrice Lerouge, nous avons entrepris la préparation de nos futures activités, cérémonies et autres.

Quitus fut donné au rapport financier présenté par notre trésorier, Christian Boitel, sous la surveillance des scrutateurs Cédric Thoquenne et René Foubert. René Duprez est retenu comme porte-drapeau suppléant.

Notre section a le très grand honneur de compter parmi ses membres Pierre Flamen, grand ancien d'Indochine, compagnon de Bigeard, grand-officier de la Légion d'honneur, qui a remis à Mohammed Zérouali la Légion d'honneur.

Nous avons terminé cette réunion par un déjeuner de cohésion, partagé avec les épouses, nous permettant à tous de passer un agréable moment de convivialité cher aux parachutistes.

Section 720 - Saône

Le 24 février 2024, la section a tenu son assemblée générale annuelle en présence de 31 adhérents. Les points à l'ordre du jour ont fait l'objet d'un vote. À l'issue, le trésorier de la section, sur le départ, a reçu un cadeau, tandis que le mérite UNP a été remis à deux adhérents. En outre, un nouveau drapeau de section a été présenté. Un excellent repas a ensuite été servi aux convives.



Section 832 - Toulon-Hyères-Var Ouest

La section a tenu son assemblée générale le 2 mars 2024, au siège de la Maison du combattant de Toulon. Guy Le Berre, adjoint au maire de Toulon, délégué aux relations avec la défense et à la mémoire, nous a honorés de sa présence, ainsi que Serge Viennet conseiller municipal du Pradet, Ghislaine Rivera, adjointe honoraire (Toulon), Hervé Deshaies, président de la section 831, Philippe Rivet, président de la section 840, et monsieur Bouabdelli-Garros, président des combattants des moins de 20 ans de Sud-Provence. Après l'accueil et le salut au drapeau, notre président a ouvert la séance, souhaitant la bienvenue à l'assemblée composée d'une cinquantaine d'adhérents et les remerciant ainsi que les membres du bureau et les fidèles porte-drapeaux pour leur assiduité à plus de 80 cérémonies, hommages, commémorations et décès sur la métropole de Toulon. Le bilan financier, présenté par le trésorier Pierre Moya, puis le rapport moral et des activités par le secrétaire Denis Kerboull, ont été approuvés. La section compte désormais 99 adhérents. Deux membres furent décorés du Mérite UNP bronze : Alain Faizant, délégué de La Londe et porte-drapeau et Yves Rametta, porte-drapeau de La Seyne-sur-Mer. Après la Marseillaise et la sortie du drapeau, la traditionnelle photo de famille a immortalisé l'événement. Sur place, un apéritif et un repas pour 60 personnes furent servis à nos adhérents, invités, épouses, compagnes, sous fond musical, permettant ainsi des retrouvailles conviviales et festives.



Section 650 - Hautes-Pyrénées

Notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 4 février 2024 à La-loubère, chez notre camarade restaurateur Guy Lawson, ancien du 1^{er} RHP. C'est devant 65 adhérents que notre président Philippe Formosa a dirigé notre assemblée en commençant par une minute de silence à la mémoire du chef d'escadrons Raymond Bernard, du brigadier-chef Philippe Queignec et de nos militaires morts en service. Dans son rapport moral, après avoir fait un tour d'horizon sur la situation géopolitique du moment, il a insisté sur notre devoir de soutenir nos jeunes parachutistes et de continuer à entourer de notre bienveillance tous nos anciens. À l'issue des rapports d'activités et financier, l'assemblée a donné quitus à l'unanimité et le bureau a été reconduit dans sa totalité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée. Un repas a clôturé cette belle journée.



Section 890 - Yonne

Vendredi 16 février 2024, nous avons été invités par le colonel Nicolas Nanni, commandant le groupement de gendarmerie de l'Yonne, à participer à la cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie à la caserne Davout à Auxerre. C'est donc accompagné de notre porte-drapeau que nous avons participé à cette émouvante cérémonie qui a mis à l'honneur les 14 hommes et femmes de la Gendarmerie nationale âgés de 20 à 59 ans qui sont morts pour notre pays en 2023. Nous tenons à remercier le colonel Nanni pour cette invitation et tenons à lui faire savoir que les adhérents de la section feront toujours le maximum pour assurer une présence des troupes aéroportées aux cérémonies organisées par la Gendarmerie. Le colonel Nanni, breveté parachutiste, est adhérent à notre section depuis son retour dans notre région et sa prise de commandement en juillet 2023.



Section 993 - Asie du Sud-Est

La section s'est réunie pour son assemblée générale à Pattaya, au Pool of Siam, le dimanche 28 janvier 2024. Une vingtaine de membres, accompagnés de leurs familles, étaient présents à cet événement majeur. Cette section, dont la vocation première est de préserver le souvenir des glorieux services rendus à la patrie par les unités parachutistes ainsi que de perpétuer la mémoire de leurs disparus, affiche une santé florissante avec une croissance significative de ses effectifs. Sous l'impulsion de son président Bernard Teissier, elle se positionne résolument comme une entité dynamique, offrant notamment à ses membres en Thaïlande un large éventail d'activités liées au monde des parachutistes. En outre, elle reste fièrement attachée à l'idée de représenter la France dans le Royaume en participant activement, avec son drapeau, aux cérémonies mémorielles. La réunion s'est naturellement clôturée par un déjeuner honoré de la présence distinguée de l'attaché de Défense pour la Thaïlande et la Birmanie, venu spécialement de Bangkok avec sa famille. Ce rassemblement annuel atteste, une fois de plus, de l'engagement indéfectible de l'UNP dans la préservation de l'héritage des parachutistes et dans la défense des intérêts moraux et sociaux de ses membres et de leurs familles.



Section 062 - Cannes et Environs



Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami **Maurice ALBAZ**, BP 118 290, UNP 47 251, survenu à l'âge de 88 ans. Au nom de l'UNP, nous avons tenu à adresser un au revoir, le 4 janvier 2024, à notre frère d'armes, et à lui apporter un témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance, au parachutiste bien sûr, et surtout à l'homme. Tu as posé ton sac à la surprise de tous le 28 décembre 2023 à 4 heures du matin. Nous n'entendrons plus le son de ton harmonica dans nos festivités. Désormais, Maurice, nous ne pouvons t'accompagner, tu viens de monter dans le dernier avion avec tout ton barda. Lumière est passée au vert, tu entends « GO » et tu t'élances au-dessus de la DZ. Ton pépín s'ouvre dans un silence d'ange. Repose en paix auprès de Saint-Michel. Nous adressons nos sincères condoléances à toute ta famille.

Section 160 - Charentes

Jacques FROMENTIN, BP 147 909, UNP 3 356, ancien du 6^{ème} RPIMA où il a servi comme caporal en Algérie, est décédé le 17 avril 2023. Ses obsèques ont eu lieu le 20 avril 2023 en l'église du Gond-Pontouvre. La section présente à sa famille toutes ses condoléances. Que Saint-Michel l'accueille en sa demeure.

Section 170 - Charente-Maritime

La section a le regret de vous faire part du décès de deux de ses membres.



Jean GALESKI, BP 83 107, UNP 37 730, ancien des bataillons de choc puis du 8^{ème} RPC, est décédé le 13 janvier 2024 à l'âge de 91 ans. Il était titulaire de la CC, du TRN et de la médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre avec agrafe Algérie. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Dompierre-sur-Mer (17).



Paul PATZSCHKE, dit « Paulo », BP 110 915, UNP 36 949, est décédé le 2 février 2024 à l'âge de 89 ans. Incorporé en octobre 1955, il est breveté parachutiste le 20 février 1956. Il est alors affecté au 2^{ème} RPC en Algérie. Outre les opérations de maintien de l'ordre, dont la « bataille d'Alger » en janvier 1957, il a sauté sur Port-Fouad, le 5 novembre 1956, dans le cadre de l'opération « Mousquetaire » au cours de laquelle il est blessé au bras par un éclat d'obus dont les conséquences le handicaperont à vie. Après 18 mois de service intense chez les paras, il est libéré de ses obligations militaires le 9 avril 1957 et rapatrié en métropole. Il était titulaire de la médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre avec agrafe Algérie. De nombreux drapeaux étaient présents pour l'accompagner dans son dernier voyage.

La section présente ses plus sincères condoléances aux familles. Que Saint-Michel veille sur eux !

Section 200 - Haute-Corse



La section a le regret et la tristesse de vous faire part du décès de **Marcel BOUHET**, BP 198 429, UNP 19 308, le 27 janvier 2024 à l'âge de 79 ans à son domicile de Monticello (Haute-Corse). Engagé volontaire au 1^{er} RPIMA à Bayonne pour 3 ans, il poursuivait sa carrière en servant à deux reprises au 6^{ème} RPIMA de Mont-de-Marsan. Brevet de moniteur 1 473 en 1966, il était également chef largueur et tireur missile ANTAC. Il effectua deux séjours outre-mer, l'un en Côte d'Ivoire (1966-1968), puis au Tchad (1972-1974). Adjudant-chef à 30 ans, il terminera sa carrière en 1980 comme chef du bureau opérationnel et président des sous-officiers de la BOMAP de Toulouse. Il était titulaire de la CC et du TRN. À son départ il totalisait 400 sauts. Il fut admis à la retraite après 18 ans de carrière. Il poursuivait une carrière civile exemplaire jusqu'à ses 60 ans auprès de son épouse Noncette et de ses trois enfants. La section présente ses plus sincères condoléances à ses enfants et à sa famille.

Section 320 - Gers

La section a la tristesse de vous annoncer le décès de trois de ses membres.



Charles MARCHESI, BP 83 134, UNP 9 112, décédé le 11 janvier 2024, était une figure emblématique du 13^{ème} RDP et un fidèle et vieil adhérent de la section. Il a été mis en terre le lundi 15 janvier à Lectoure (Gers), son cercueil étant porté par de jeunes dragons parachutistes venus de Souges, encadrés par le chef de corps du régiment et entourés par ses camarades de l'amicale du 13 et de ceux de l'UNP réunis autour du général André Mengelle, parrain de la section. Titulaire de nombreux faits d'armes, notamment dans le djebel Msid (douar des Arrés) dans le Constantinois, à la tête de son peloton du 4^{ème} escadron, il avait effectué un long séjour en Algérie de 1955 à 1961, date à laquelle ce tireur d'exception et chasseur passionné fut gravement blessé. Il était officier de la LH, titulaire de la MM et chevalier de l'ONM.



Bertrand MARÉCHAL, BP 343 911, OPS 882, UNP 50 120, nous a quittés le 31 janvier 2024 des suites d'une longue maladie, dans sa 74^{ème} année. Faisant preuve d'une abnégation sans faille pour son pays aussi bien dans sa carrière militaire que dans le milieu professionnel civil, ce grand parachutiste et serviteur de l'État avait servi successivement au 35^{ème} RAP, au 13^{ème} RDP puis au 68^{ème} RAA. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 6 février 2024 en l'église de Mirande. Son cercueil a été porté par ses camarades de l'amicale du 35^{ème} RAP entourés d'un grand nombre de porte-drapeaux, de membres d'associations patriotiques et d'une délégation de l'armée d'active venant de Tarbes.



Édouard PONS, BP 111 747, moniteur 1 186, UNP 20 394, vice-président de la section, a effectué son dernier saut le 19 février 2024, dans sa 89^{ème} année. Il sert d'abord au 1^{er} RCP en Algérie puis plus tard dans l'ALAT où il obtient son brevet de pilote en 1963. Il termina une carrière militaire bien remplie avec le grade de capitaine. Titulaire de la MM depuis 1971, il avait été fait chevalier de l'ONM en 1988. Serviteur infatigable auprès des associations patriotiques gersoises, généreux et souriant, Édouard était apprécié de tous. Ses obsèques, où étaient présents un grand nombre de ses frères d'armes parachutistes, ont été célébrées le samedi 24 février 2024 en l'église de Roquelaure.

Le président et les membres de la section adressent aux familles leurs plus sincères condoléances.
Que Saint-Michel les accueille dans le royaume de Dieu !

Que Saint-Michel

Section UNP 290 - Finistère

Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de trois de nos membres.



Hervé PAUL, BP 83 921, UNP 14 647, est décédé le 14 janvier 2024 à l'âge de 91 ans. Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 19 janvier en l'église de Penhars à Quimper. Sa famille, ses amis et les associations patriotiques lui ont rendu un dernier hommage. Les deux drapeaux présents se sont inclinés devant son cercueil. Appelé pour servir au 35^{ème} RALP à Tarbes en mai 1953, il est breveté parachutiste en octobre 1953. Promu maréchal des logis, il s'engage en novembre 1954 et débarque à Oran avec son régiment en juin 1956, obtenant son premier degré de comptable. Promu maréchal des logis-major (grade qui n'existe plus aujourd'hui) il rejoint la métropole en décembre 1958. De nouveau affecté en Algérie en juin 1961 pour servir au sein du 35^{ème} RAP, il obtient son 2^{ème} degré « Artillerie » et est muté au commandement de l'artillerie de la 47^{ème} DI à Arzew (Algérie). Il poursuit sa carrière au 66^{ème} GA en 1963 puis rejoint la métropole en janvier 1964. Affecté au 16^{ème} RA à Wittlich, il est reçu au concours des officiers techniciens en janvier 1967. Muté au 2^{ème} RA à Landau en avril 1967, puis au CMB 118 à Quimper en 1973, il est promu capitaine en janvier 1975, rejoint en 1977 l'école d'infirmières de Caen. Hervé pose son sac en 1979. Il était chevalier de l'ONM.



Jean-Pierre EUDO, UNP 31 291 est décédé le 18 janvier 2024 à l'âge de 87 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 23 janvier en l'église de Larmor-Plage, en présence de sa famille et de ses nombreux amis. Trois associations avec drapeaux (Légion, AATDM 29 et sections 290 et 560) étaient unies afin de rendre hommage au marsouin et au légionnaire. Sur le parvis de l'église, les 11 drapeaux présents se sont inclinés une dernière fois devant son cercueil. Un bel hommage a été prononcé par le général de corps d'armée (2S) Bertrand Clément-Bollée. Appelé, Jean-Pierre est reconnu apte en juillet 1956 et il rejoint le 3^{ème} bataillon d'artillerie. En 1957, il est envoyé en Algérie, au 2^{ème} RA. Il est cité et reçoit la croix de la VM avec étoile de bronze. Il termine son service militaire en janvier 1959. En juin 1960, il s'engage dans la Légion étrangère pour cinq ans. Il est affecté à nouveau en Algérie et rejoint la 6^{ème} compagnie d'instruction à Mascara pour la formation initiale avant d'être muté au 2^{ème} REI et de participer aux premières opérations. En mars 1965, après la signature des accords d'Évian, il accompagne son régiment dans son déménagement à Colomb-Béchar. Affecté au 1^{er} REI, il quittera par la suite l'Algérie et la Légion étrangère. En août 1965, il décide de s'engager au 3^{ème} RIMa, basé à Vannes. Nommé caporal en juin 1966, il part pour deux ans en Côte d'Ivoire. En avril 1968, il retrouve le 3^{ème} RIMa et est nommé sergent en juillet 1969, terminant son contrat le 23 février 1972. Il était titulaire de la MM.



Serge DESPRES, UNP 50 540, survenu le 26 février 2024 à l'âge de 78 ans, à Le Mesnil en Thelle, dans l'Oise. Né le 22 novembre 1945, Serge a effectué son service national au 7^{ème} RIAOM puis au 2^{ème} RPIMA, à Madagascar, en 1965-1966. Il exerça par la suite les fonctions de directeur des ventes au sein du groupe pétrochimique Fina. Membre du conseil d'administration de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} RPIMA depuis 2013, il avait rejoint l'UNP et la section l'an dernier comme membre ami. Personnage très attachant, il laisse derrière lui de nombreux amis parmi les parachutistes. Ses obsèques ont eu lieu le 4 mars 2024 à Saint-Ouen-l'Aumône.

Nous présentons aux familles et à leurs proches nos sincères condoléances attristées. Que Saint-Michel leur réserve une place de choix au paradis des parachutistes.

Section 330 - Bordeaux Océan

La section est au regret d'annoncer le décès de notre ami et porte-drapeau **Gilles PANATIER**, BP 469 689, UNP 45 434, le 5 février 2024 au matin. Il a succombé à une longue maladie à l'âge de 60 ans. Cet ami si présent, si serviable, toujours là pour aider, participant à toutes nos activités, ne reviendra pas. Il avait servi au 35^{ème} RAP de 1982 à 1985 et participé à des OPEX au Tchad. Les drapeaux des amicales des parachutistes du Sud-Ouest et de l'amicale du 9^{ème} RCP l'ont accompagné pour son dernier voyage. À sa compagne Isabelle, ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos très sincères condoléances, que Saint-Michel les protège.

Section 350 - Ille et Vilaine



Vendredi 5 janvier 2024 nous nous sommes retrouvés en l'église Saint Martin à Montgermont afin d'y rendre un dernier hommage à **Guy ADAM**, hospitalisé depuis peu pour Covid, qui nous a quittés dimanche matin 31 décembre. Guy, le « fidèle », était né le 10 octobre 1935, et avait donc 88 ans. BP 114 875, il avait servi au sein du 1^{er} BPC. Nous étions fort nombreux à ses obsèques en réconfort de son épouse, Mado, ses enfants et sa famille.

Section 381 - Isère



La section est au regret de vous faire part du décès de **Joseph TOROK**, BP 173 158, UNP 04 680, survenu le 17 janvier 2024 Grenoble, à l'âge de 85 ans. Né le 24 janvier 1939 à Diosgyor (Hongrie), il s'engage, à 21 ans, dans la Légion étrangère. Affecté successivement à la 13^{ème} DBLE, au 1^{er} REC, au 2^{ème} REP et au 5^{ème} RMP, il effectue plusieurs séjours outre-mer : deux en Algérie (1960-1962 et 1963-1964), un en TFAI (1970-1972), deux en Polynésie (1975-1978 et 1980-1982) et un au Tchad (4 mois en 1978). Il était titulaire de la CVM avec 2 étoiles de bronze, de la CC, de la MOM avec agrafes Tchad et Liban, de la MDN échelon argent avec agrafes Légion étrangère, missions extérieures et essais nucléaires et de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre agrafe Algérie. Le caporal-chef Joseph Torok avait pris sa retraite après 37 ans et 2 mois d'activité. Le 31 janvier 2024, dans un dernier hommage, ses amis civils, les adhérents de l'AALE, de l'AALP et de la section 381 ont incliné leurs drapeaux pour l'accompagner pour son dernier saut. Que Saint-Michel l'accueille auprès de lui et des grands anciens qui l'ont précédé.

Section 890 - Yonne



La section a le regret de vous faire part du décès de **Jean COULON**, BP 125 325, UNP 13 022, le 5 février 2024 à l'âge de 87 ans. Né le 11 mai 1936, Jean est appelé sous les drapeaux en 1956. Après avoir effectué ses classes, il part pour l'Algérie et rejoint les TAP, accomplissant sa formation parachutiste à Blida. Par la suite, il est affecté chez les commandos parachutistes de l'air. Après 28 mois passés sous les drapeaux, il est rendu à la vie civile. Para un jour, para toujours... Jean rejoint l'UNP et, comme à son habitude, s'investit, d'autant qu'il aime prendre des responsabilités. C'est donc naturellement qu'il devient, pendant quelques années, notre président et également maire de son village. Il était décoré de la croix de la VM avec étoile de bronze, de la CC, de la CCV et également du TRN. Au revoir Jean, au revoir camarade, la section adresse ses sincères condoléances à ta famille.

Que Saint-Michel les prenne sous sa protection

Section 400 - Landes

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de deux membres de la section



Éric IUNG, BP 363 006, UNP 48 805, le 4 février 2024. Né le 27 mars 1954 à Bayonne, il s'engage à 19 ans au titre de l'EAI de Montpellier, puis rejoint, en 1974, le 6^{ème} RPIMa de Mont-de-Marsan. En 1979, il effectue son premier séjour en Guyane dont il revient sergent-chef en juin 1981, affecté au 6^{ème} RPIMa. Adjudant le 1^{er} octobre 1982, il embarque pour le Liban et sert au sein du 420^{ème} DSL de l'ONU. De 1983 à 1984, il participe à une mission de courte durée à Mayotte, puis repart au Liban comme chef de section du régiment français de l'ONU. En 1986, il est affecté en AMT au Zaïre, au 311^{ème} bataillon parachutiste. Il rejoint de nouveau le 6^{ème} RPIMa en 1988. Promu adjudant-chef, puis major en 1990, il est président des sous-officiers. Il est projeté au Tchad en 1990 au sein d'un détachement d'assistance militaire en qualité d'adjudant d'unité. Retenu officier rang, il est nommé lieutenant le 1^{er} août 1992 et prend la fonction d'OSA au 6^{ème} RPIMa. Engagé une nouvelle fois en 1993-1994 comme rédacteur à la cellule opération du 420^{ème} DSL à Naqoura au Sud Liban, il prend, en 1995, les fonctions de conseiller technique de chef de l'AMT aux Comores. Il est promu capitaine en 1996. En août 1997, il sert au 1^{er} RPIMa en qualité de chef du bureau reconversion et officier tradition. Rayé des contrôles de l'armée en 2000 il signe dans la réserve en tant qu'OSA et officier des traditions par suppléance. En 2008, il servira près de neuf ans au sein de la société Défense Conseil International en Arabie Saoudite. Il était titulaire de la MM, de la croix d'officier de l'ONM, de la CVM avec deux citations. Homme de mémoire et de traditions, il s'investit dans l'amicale régimentaire du 6^{ème} RPIMa à Caylus et dans la section des Landes de l'UNP. Il savait fédérer, du marsouin à l'officier général, en étant toujours accessible et judicieux dans ses approches
Éric Adichatz

Léon LEBRUN, BP 150 128, UNP 27 544, le 19 décembre 2023, à l'âge de 83 ans. Né le 29 août 1940 à Saint-Amand-les-Eaux, il s'engage à la demi-brigade de parachutistes coloniaux de Bayonne le 29 août 1958. Affecté au 3^{ème} RPC à Sidi-Ferruch (Algérie), c'est avec la deuxième compagnie qu'il participe à toutes les opérations. Son engagement terminé, il s'oriente vers la gendarmerie où il servira à Le Quesnoy, Mont-de-Marsan et Bayonne. En 1975 il prend sa retraite à Ahetze. Il était porte-drapeau de la fédération nationale des retraités de la gendarmerie et des médaillés militaires de Bayonne. Il était, en outre, titulaire des décorations suivantes : MM, ONM, CVM, CCV, CC et de la médaille pour acte de courage et de dévouement. La section et le drapeau lui ont rendu un dernier hommage le 27 décembre 2023.

Section 560 - Morbihan



Madame **Marcelle HERRAUD**, UNP 10 572, veuve du colonel Jean Herraud, héros de Diên Biên Phu, nous a quittés le samedi 2 mars dans sa 93^{ème} année. Maman de 6 enfants et grand-mère de 11 petits-enfants, lors de la prise de retraite de son mari elle a fait preuve d'un grand altruisme en s'investissant dans l'aide à domicile en milieu rural de Locminé, sa ville de résidence. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 7 mars en présence d'une délégation de la section.

Section 571 - Moselle



La section a la grande tristesse de vous faire part du décès à Metz de **Claude BRIECKLER**, BP 139 989, UNP 41 368, à l'âge de 85 ans. Né le 20 septembre 1938 à Metz, il a servi au 9^{ème} RCP à Montauban (Tarn-et-Garonne) en tant qu'engagé volontaire pour 2 ans, du 2 décembre 1957 au 22 avril 1960. Envoyé en Algérie du 17 juin 1958 au 15 novembre 1959, il était décoré de la CCV. Très attaché aux valeurs de la France et de son armée, c'est naturellement qu'il a rejoint l'UNP en 2010. Ses obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Joseph à Montigny-lès-Metz, le 9 novembre 2023, accompagné par sa famille, ses proches, ainsi que ses amis parachutistes et porte-drapeaux. La section présente toutes ses condoléances à son épouse Raymonde et à toute sa famille. « Un para ne monte pas au ciel, il y retourne. »

Section 650 - Hautes-Pyrénées

La section a le regret de vous faire part du décès de deux de ses membres.

Le 10 novembre 2023, de **Philippe QUEIGNEC**, BP 527 902, UNP 50 070, né le 17 septembre 1966, des suites d'une longue maladie. Il a servi au 1^{er} RHP de Tarbes et a effectué neuf opérations extérieures.



Le 11 mars 2024, nous avons accompagné le général (2s) **Alain DUCOURNEAU**, BP 56 693, décédé le 5 mars 2024 dans sa 93^{ème} année. Canonnier au 35^{ème} RAP le 15 avril 1951, il est promu aspirant de réserve en octobre 1951 puis sous-lieutenant de réserve en octobre 1952, il embarque pour l'Indochine le 7 mars 1953, parachuté le 14 mars 1954 sur Diên Biên Phu, il est fait prisonnier et sera libéré le 2 septembre 1954. Il servira ensuite en Algérie au sein du 35^{ème} RAP avant d'être breveté observateur en avion. Capitaine le 1^{er} janvier 1962, il est affecté à la BOMAP à Pau avant de poursuivre sa carrière dans la gendarmerie qui l'emmènera à Arras, Fontainebleau, Vesoul, Albi, Fort-de-France, Toulouse, Auxerre et Bordeaux. Rayé des contrôles le 30 septembre 1988, il est promu général de brigade en 2^{ème} section. Grand officier de la LH et de l'ONM, il était titulaire de la CG des TOE (1 palme, 2 étoiles d'argent) et de la CVM (1 étoile de vermeil, 3 étoiles de bronze). Très présent dans toutes nos activités, il restera gravé dans nos mémoires.

Le président et l'ensemble de la section présentent aux familles leurs sincères condoléances.

Section 770 - Seine et Marne



La section a le regret de vous faire part du décès de **Pierre Yves SIMON**, BP 109 862, UNP 4 566, président honoraire de la section, ancien administrateur et rédacteur en chef du DLP 110 au 118. Très proche du colonel ROMAIN-DESFOSSÉS, il porte à son actif la création et la renaissance de plusieurs sections. Nous exprimons nos sincères condoléances à son épouse Elisabeth qui l'a toujours soutenu dans ses

activités à l'UNP.

Que Saint-Michel les prenne sous sa protection

Section 740 - Haute-Savoie

La section a la grande peine de vous faire part du décès de trois de ses membres.



Lucien BONELLI, BP 218 083, le 10 décembre 2023. Il avait servi au 9^{ème} RCP et fut le premier président de la section (1977-1979).

Gilbert CRUZ, BP 4 592, UNP 19 168, le 1^{er} janvier 2024. Caporal au 11^e bataillon parachutiste de choc en Algérie, Gilbert était un

membre très actif de la section et de nombreux parachutistes étaient présents à ses obsèques. Ils lui rendirent les honneurs et chantèrent autour de son cercueil.



Claude CAPEAU, BP 17 818, UNP 1994, le 22 février 2024. Né le 12 avril 1926 à Digne, il part effectuer son service national au 1^{er} RCP en novembre 1947. Breveté parachutiste à Philippeville, en Algérie, il parfait sa formation aux écoles de Cherchell et d'Auvours, d'où il sortira aspirant, puis il est affecté au 10^{ème} BPCP. En 1949, il travaille à l'électricité gaz d'Algérie. Rappelé sous les drapeaux en octobre 1955, ses liens d'amitié avec

le colonel Château-Jobert lui permettent de rejoindre le 2^{ème} RPC, lieutenant de réserve, affecté au commando de réserve opérationnel (CORO) N° 1. Il est cité à l'ordre de la division avec attribution de la CVM étoile d'argent. En mai-juin 1958, il participe aux événements d'Alger qui ramènent le général de Gaulle à la présidence de la République. En juillet 1958, il est muté au 6^{ème} RPIMa, commandé par le colonel Ducasse. Il est nommé capitaine. Le 14 août 1958, Claude, vice-président du para-club d'Alger, largue le capitaine Mosconi qui saute et bat le record du monde de saut en chute libre sans inhalateur, depuis 8 275 mètres d'altitude. En janvier 1960, il est l'un des adjoints de Pierre Lagailarde lors des « barricades d'Alger ». En avril 1961, il participe au Putsch, comme adjoint du colonel Godard. À l'issue de cette opération manquée, il rejoint l'OAS, puis quitte l'Algérie pour la France et continue son combat pour l'Algérie française sous les ordres du capitaine Sergent. Condamné à 20 ans de prison par contumace, il se réfugie en Suisse avec sa femme et ses deux filles, en 1963, où il obtient le statut de réfugié politique. Il bénéficie de la loi d'amnistie en 1968. Installé en Suisse, il y mène une vie professionnelle au sein d'une compagnie d'assurances et une vie associative intense. 45 ans président de l'amicale des réfugiés et rapatriés d'AFN (ARRAN), 22 ans président des anciens combattants français en Suisse, il était chevalier de l'ONM, décoration délivrée par Jacques Dominati, secrétaire d'État aux rapatriés, en récompense des services rendus aux rapatriés, et décoré par le général Jouhaud. Le 1^{er} janvier 1999, il est fait chevalier de la LH, au titre d'ancien combattant sur le contingent personnel du président de la République Jacques Chirac, décoré au Sénat par le commandant Loustau, ancien président national de l'UNP. Il est décoré du mérite UNP argent par le général Piquemal, ancien président national, au congrès d'Aubagne. Avec les honneurs militaires, ses obsèques ont été célébrées le samedi 2 mars en l'église Saint-Martin à Lutry (Suisse) en présence d'une bonne délégation de la section.

Section 800 - Somme

La section a le grand regret de vous faire part du décès survenu le 24 février 2024 de notre camarade **Michel PINCHON**, UNP 29739, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire, âgé de 91 ans. Il fut capitaine du 14^{ème} RCP en Algérie (1956-1957)

Regrets, émotions, qui nous saisissent lorsque le destin touche l'un de nos frères d'armes. Mais nous, parachutistes, savons que Saint. Michel nous gardera sous son aile pour l'éternité.

De nombreux paras de la Somme et de l'Aisne l'ont accompagné lors de ses obsèques à St Quentin.

À sa famille et ses proches la section adresse ses sincères condoléances.

Section 831 - Var-Est



Le président Hervé Deshaies a le regret de vous faire part du décès de **Jean-Paul HAPPERT**, BP 226 471, UNP 32 022, survenu le dimanche 4 février 2024 à l'âge de 79 ans. Jean-Paul était l'un de nos fidèles adhérents et s'il fallait résumer son parcours en quelques mots, ceux-ci seraient : aventure, droiture, gentillesse et force de caractère. Né le 8 août 1944, engagé volontaire au 1^{er} RCP en juillet 1963, il fait ses classes au 1^{er} RPIMa

puis effectue une belle carrière qui l'amène au grade de capitaine au bout de 27 années de service. Il rejoint alors la réserve où il passe chef de bataillon et entame une deuxième belle carrière dans le civil. Réserviste citoyen, il reclasse de nombreux militaires quittant l'institution. Il est promu lieutenant-colonel de la réserve citoyenne le 1^{er} juin 2014. Il rejoint les associations patriotiques où il est unanimement apprécié. Sa santé se dégrade à l'été 2023 et il effectue son dernier saut dans la nuit du 4 février pour rejoindre ses compagnons d'armes qui l'attendent là-haut. Il était chevalier dans l'ONM, médaillé de bronze de la DN et des services militaires volontaires. Adieu mon colonel, adieu Jean-Paul, repose en paix désormais.

Section 832 - Toulon-Hyères-Var Ouest

La section a le regret de vous faire part du décès de deux de ses membres.



Françoise BEGEY, membre ami, UNP 29 472, est décédée brutalement le 22 février 2024 à l'âge de 68 ans. Ses obsèques se sont déroulées au crématorium de La Seyne-sur-Mer, le mardi 27 février à 14 heures devant une forte délégation désireuse de lui rendre un dernier hommage et composée de quarante porte-drapeaux, anciens militaires, parachutistes, représentants d'associations patriotiques.

Très investie dans le monde patriotique, Françoise fut la présidente de l'association « Ceux de Verdun leurs descendants et amis » pendant 17 ans, membre de la commission nationale des prestations pour les anciens combattants et blessés de guerre, membre de l'association de la maison du combattant de Toulon. Nous avons tous été bouleversés par sa disparition. Nous perdons une grande dame qui se donnait sans compter au service de nos anciens et laissera un grand vide. Infirmière pendant 42 ans, Françoise était chevalier de l'ONM.

Eugénio PIGAGLIO, membre ami, UNP 50 010, adhérent seulement depuis 2022, s'est éteint le 2 février 2024 à son domicile de Gonfaron dans le Var à l'âge de 81 ans. Conformément aux souhaits de la famille, les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité familiale.

À leurs familles, la section présente ses condoléances les plus attristées et les assure de toute sa compassion.

Que Saint-Michel les prenne sous sa protection

Boutique

Commandez en ligne sur
www.union-nat-parachutistes.org

ou bien flashez ce QR code pour accéder directement au site

*La direction de l'UNP rappelle que l'accès à la boutique et les produits qui y sont vendus sont exclusivement réservés aux adhérents de l'association.



L01 - Cartes de
correspondance - lot de 2



T26 - Chèche filet
camouflé centre europe
(180x90 cm)



T04 - Casquette noire -
Brevet Para



T31 - Casquette
amarante brevet para



O11 - Boucle ceinture
brevet Para (largeur
3,3cm)

O04 - Stylo noir
marquage UNP
(noir - vert -
bleu)



O18 - Briquet UNP



M04 - Pendentif Para
Rond Doré ou argenté -
avec chaîne



O14 - Couteau UNP - modèle noir -
lame gravée - Avec pochette



T33 - Nouvelle
polaire UNP
2024 -
anthracite



T32 -
Nouveau
polo UNP
2024 - sable
- amarante -
noir

T34 - Nouveau
Kway UNP 2024 -
navy

O15 - Porte Clé UNP -
modèle 2018



O03 -Porte-jeton
caddie camouflé



O01 - Pin's
UNP écusson
charognard



LISTE DES ARTICLES DE L'ASSOCIATION AU 1^{ER} AVRIL 2024

REF.	DESIGNATION
TEXTILE	
T01	Béret Parachutiste Amarante - Taille 55 - 56 - 57 - 58 - 59 - 60 - 62
T02	Cravate UNP en polyester
T03	Gants blancs de Cérémonie. Taille M - L - XL - XXL
T04	Casquette noire - Brevet Para
T05	Casquette noire - Brevet Para avec FEUILLES DE CHÊNES
T08	Chemisette Pilote blanche (écusson brodé) Taille M - L - XL - XXL - XXXL - XXXXL
T12	Parkas bleues marine logo UNP. Taille M - L - XXL - XXXL
T19	Pantalon gris. Taille 42 - 44 - 46 - 48 - 50 - 52 - 54 - 56 - 58 - 60
T21	Veste de Saut - Noire L - XL
T13	Foulard Dame - (35x160cm)
T26	Chèche filet camouflé centre europe (180x90 cm)
T27	Grande serviette microfibre UNP - 130x80 cm
T28	Petite serviette microfibre UNP - 100x50 cm
T29	Polo noir Soixantenaire - XXXL - XXXXL Fin de stock
T30	Tee shirt Soixantenaire - bordeaux amarante XL - XXL - XXXL Fin de stock
T31	Casquette amarante brevet para
T32	Nouveau polo UNP 2024 - sable - amarante - noir DISPONIBLE LE 15 MAI 2024
T33	Nouvelle polaire UNP 2024 - anthracite DISPONIBLE LE 15 MAI 2024
T34	Nouveau Kway UNP 2024 - navy DISPONIBLE LE 15 MAI 2024
ECUSSONS	
E01	Ecusson poche de Blazer velcro - Aigle Noir (pour tous)
E02	Ecusson poche de Blazer velcro - Aigle Argent (10 ans)
E03	Ecusson poche de Blazer velcro - Aigle Or (20 ans)
E04	Ecusson poche de Blazer velcro - Platine (30 ans)
E05	Ecusson poche de Blazer velcro - Diamant (40 ans)
E06*	Porte écusson UNP nominatif de blazer velcro (communiquer Nom et Prénom)*
E07	Brevet Para sur Tissu - brodé machine
OBJETS	
A05	Autocollant Charognard couleur - collage face
A08	Autocollant ecusson
I01	Brevet Para Métal. Boutonnière - Mini à pointe
I02	Brevet Para Métal. Boutonnière - Mini à vis
I03	Brevet Para Métal. Boutonnière - Mini Mini à pointe ou à vis
I04	Insigne METRO pour béret
I05	Insigne COLO pour béret
I06	Brevet Militaire Para - Métallique attache pin's - épingle (entourez votre choix)
I08	Épingle de cravate dorée avec brevet para
O01	Pin's UNP écusson charognard
O03	Porte-jeton caddie camouflé
O04	Stylo noir marquage UNP (noir - vert - brique - bleu)
O11	Boucle ceinture brevet Para (largeur 3,3cm)
O13	Ceinture noire tissu (adaptée à la boucle brevet para) LONGUEUR : 140 cm
O14	Couteau UNP - modèle NOIR - lame gravée - Avec pochette
O15	Porte Clé UNP - modèle 2018
O18	Briquet UNP
O21	Tapis souris UNP
O23	Porte clé brevet para (3x4.5 cm)
M04	Pendentif para rond doré ou argenté - avec chaîne
M08	Médaille Soixantenaire - numérotée
STATUETTES	
S05	Plaque Funéraire UNP (envoi séparé)
LIBRAIRIE	
L01	Nouvelles cartes de correspondance - lot de 2
L05	Prière du para parchemin
L10	Carnet noir Soixantenaire - logo argenté Fin de stock
CD2	25 chants paras - Chœur Montjoie Saint Denis
CD5	Chants tradi des Paras - Tome 2 (Montjoie- Saint Denis)
CD6	Hommage à nos Soldats - Par le chœur UNP-Centre
CAL24	Calendrier 2024 + mini calendrier

TENUE OFFICIELLE UNP



T 01



T 02



T 08

TAILLE	TOUR DE COU	LARGEUR DE POITRINE
M	42,25	53 cm
L	43,5	56 cm
XL	44,75	59 cm
XXL	46	62 cm
XXXL	47,25	65 cm
XXXXL	48,5	68 cm



T 19



O 11



O 13



T 03

La boutique vous délivrera un avoir en cas de rupture d'un article. Tous nos articles disponibles sont en ligne sur le site boutique de l'UNP

N'oubliez pas d'indiquer vos tailles pour les textiles. Précisez clairement l'adresse d'expédition pour votre colis.

Union Nationale des Parachutistes
76 rue Marc Sangnier
94700 MAISONS-ALFORT
boutique@union-nat-parachutistes.org
Tél. 01 40 56 06 67

Commandez en ligne sur
www.union-nat-parachutistes.org
ou bien flashez ce QR code
pour accéder directement au site



Nota : L'insigne UNP appelé « pucelle du cinquantenaire », NE DOIT PLUS être porté sur la tenue officielle de l'association suite à un différend avec le créateur du dessin. En conséquence tous les articles de la boutique portant cet insigne ne sont plus en vente.